

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 32.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum par annonce » 1.90
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.

Le devoir d'une commune socialiste

II

Nous avons parlé de favoriser l'encavement des pommes de terre. Nous croyons savoir que le contingent de graine sera augmenté cet hiver. C'est la condition indispensable pour que l'approvisionnement de pommes de terre représente une véritable valeur alimentaire.

Notre commune doit donc tenter tout son possible pour obtenir sa part et nous insisterons partout et toujours pour que la part revenant à la classe ouvrière soit augmentée, pour que l'on accorde 20 m2 au lieu de 10 aux ouvriers cultivateurs comme récompense de leur labeur.

On ne s'imagine peut-être pas facilement quel formidable volume représentent les approvisionnements de la commune.

En tout cas, celle-ci manque de caves. C'est là une difficulté très grande pour elle. Comment y parer ? Faut-il tenter de mettre les réserves dans des silos ? Nos montagnes ne s'y prêtent pas aisément ? Des locaux comme nos halles de gymnastique ne présentent pas des garanties suffisantes et on n'a pas le droit d'exposer des marchandises aussi précieuses à la détérioration.

Nous pensons que la meilleure solution serait l'encavage par chacun. Ici on se heurte à une difficulté : Cela coûte cher aux prix actuels et la classe ouvrière est durement éprouvée.

Il faudrait d'abord obtenir des prix plus bas. Le comité d'Oiten a demandé qu'ils fussent fixés à 20 francs avec l'aide financière de la Confédération et des cantons.

Même à ce taux, il y a beaucoup de familles qui voudraient ne pas recevoir de bons et qui cependant ne peuvent disposer de 150-200 fr. pour encaver.

La commune doit intervenir, en livrant le contingent contre paiement d'un tiers à la livraison, un tiers fin décembre, un tiers fin février. La commune doit prendre l'initiative de cette entraide et la classe ouvrière doit montrer son sens de la solidarité en faisant un effort pour tenir ses engagements. Pour ceux qui, surpris par la crise, ne pourraient le faire malgré une bonne volonté évidente, la commission d'entraide doit intervenir quand il s'agit de verser les deuxième ou troisième tiers.

Cette solution aurait cet avantage de libérer de vastes locaux et de permettre d'y accumuler d'autres marchandises, raves, choux-raves, par exemple qui joueraient un rôle important au cours de l'hiver.

Disons pour terminer ce chapitre que la commune ne voit pas ses efforts secondés par les services cantonaux. C'est ainsi que du canton de Fribourg on lui a livré deux wagons qui auraient dû être consacrés à l'affouragement, tant la marchandise était détériorée. Il y eut évidemment réclamation. L'Office cantonal reconnut le fait. On finit par s'impatienter à Fribourg et on répondit enfin : S'il nous vient encore des réclamations de La Chaux-de-Fonds, nous ne livrerons plus une seule pomme de terre à cette commune.

Ce langage d'une rare impertinence ne devait pas demeurer inconnu.

E.-Paul GRABER.

Un départ

Berne, 16 octobre 1918.

Notre camarade Robert Grimm, dans la « Tagwacht » d'hier a pris congé de ses lecteurs. Nommé récemment conseiller municipal, il va prendre la direction des Services industriels de la Ville de Berne où une tâche énorme l'attend.

Courageux et grand travailleur, Grimm a fait de la « Berner Tagwacht » un journal de premier ordre, l'organe socialiste indiscutablement le plus lu de toute la Suisse. Depuis près de 10 ans et par des assauts d'une rare impétuosité il fit la guerre à la grande forteresse fédérale. Sur place, il savait tout et voyait tout ce qui se passait au Palais, dévoilant les agissements de la bourgeoisie radicale toute puissante, et mettant au pied du mur chaque fois les grands journaux qui se firent toujours les plats valets de ce régime.

Grimm fut le vrai lutteur, tel qu'il le fallait à Berne et quoique son voyage à Pétrougrade n'ait pas trouvé l'approbation du monde ouvrier, il emporta avec lui une reconnaissance infinie du prolétariat bernois tout entier. Nous sommes de ceux-là et ne pourrions pas, nous les Romands de Berne, ne pas lui exprimer toute notre gratitude pour la bienveillance qu'il eut toujours à notre égard. Tous nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle sphère d'activité où il saura rendre à la classe laborieuse d'éminents services.

A. BERNARD.

Fonds de secours aux réfractaires

Listes précédentes fr. 476.50

Mme S. D. J., ville 6.—
 G. M., ville 5.—

Total fr. 487.50

Les dons peuvent être remis à Mme J. Humbert-Droz et au journal. Maintenant que deux camarades de nouveau sont à la conciergerie, que chacun fasse un effort pour améliorer l'ordinaire insuffisant de la prison.

La situation en Allemagne

Avant l'explosion

Il nous faudrait des colonnes pour reproduire toutes les nouvelles qui nous parviennent sur la situation en Allemagne. Nous en donnons ici un résumé restreint, mais fidèle. Il semble bien que l'Allemagne impériale va sombrer à bref délai dans la catastrophe révolutionnaire que le monde attend depuis si longtemps. A Berlin, des groupes de soldats ont parcouru les rues en chantant des hymnes pacifistes et des couplets révolutionnaires.

Selon le correspondant du « Daily Mail » à la Haye, de violentes manifestations antidynastiques se sont produites à Berlin le 10 octobre. Une grande foule s'est rassemblée et a manifesté devant le palais impérial et devant des statues de membres de la famille des Hohenzollern.

Le témoin qui rapporte ces faits dit que la police chargea la foule. Les manifestants criaient : « Nous voulons la paix ! Arrêtez la guerre ! A bas les Hohenzollern ! »

Plusieurs milliers d'ouvriers se mirent en grève le 10 octobre. L'agitation gagna les autres ateliers et les rues furent bientôt remplies de manifestants. Le 12, il fallut suspendre entièrement le travail. Les manifestants parcoururent la ville en chantant des chants révolutionnaires et en insultant l'empereur, Ludendorff et Hindenburg. La foule portait des bannières sur lesquelles on lisait : A bas la guerre ! Nous voulons la paix ! Nous mourrons de faim !. Les manifestations se poursuivirent fort avant dans la nuit.

Ludendorff, dans ses rapports à l'empereur, a établi qu'une des causes principales des revers allemands réside dans le moral de la troupe. Des divisions ont refusé d'obéir ; des soldats se sont réunis pour tenir des délibérations d'ordre politique. La crise de confiance dans les chefs militaires fait des progrès sur le front comme à l'arrière et une sorte de vague bolchevik se répand dans le pays.

Selon les « Munchner Post », de violents discours ont été prononcés au Congrès socialiste de Bavière, dans lesquels l'abdication de l'empereur et du Kronprinz ont été réclamés. Le Dr Braun, de Nuremberg aurait déclaré :

« Le mot révolution est sur toutes les lèvres. Tous éprouvent que de grandes explosions sont imminentes. Nous ne les désirons pas, mais elles nous surprendront. Il faut regarder bien en face le problème de la révolution. »

Les maladies font de terribles ravages. La grippe sévit avec une nouvelle intensité dans tout l'Empire. Dans la Basse-Bavière, on cite le cas de la ville de Zwiessel, qui compte 4000 habitants et dont 2000 sont atteints par l'épidémie. La pneumonie sévit en Silésie, où 50,000 cas ont été annoncés jusqu'à dimanche. Les écoles de Breslau sont fermées. Sur 9000 employés des trams de Berlin, 1000 sont malades. La maladie cause également des ravages en Westphalie et dans les provinces rhénanes.

La situation politique

Selon le « Lokalanzeiger », les membres de la commission interfractionnelle du Reichstag se sont réunis jeudi matin au Parlement. Dans l'après-midi, le cabinet de guerre, qui est adjoint au chancelier, s'est également réuni. De leur côté, les fractions de la majorité se sont réunies jeudi après-midi et les socialistes indépendants, qui montrent une grande activité, ont également tenu des séances. On n'a pas encore fixé la date de la prochaine réunion plénière du Reichstag, mais on croit qu'elle aura lieu lundi.

Le « Lokalanzeiger » apprend dans les milieux du Reichstag que la discussion au sujet de la réponse allemande est terminée. Les milieux officiels sont actuellement occupés à rédiger ce document dont on ignore encore le contenu. On croit savoir cependant que cette réponse n'écartera pas brutalement les conditions posées par M. Wilson et qu'elle laissera la porte ouverte à des négociations ultérieures. La note s'élèvera certainement, de la façon la plus vigoureuse, contre les accusations suivant lesquelles les Allemands auraient commis des cruautés. En ce qui concerne les autres points, M. Wilson, en demandant l'avis des milieux militaires autorisés, devra reconnaître que l'évacuation des territoires occupés et l'interruption de la guerre sous-marine sont impossibles au point de vue militaire aussi longtemps qu'un armistice n'est pas intervenu.

L'amiral Scheer, le chef du Grand Etat-Major de la marine, est arrivé à Berlin.

Le ministre d'Etat a convoqué pour samedi, à Carlsruhe, une conférence à laquelle il a invité à prendre part les membres de la présidence des deux Chambres et les leaders des fractions de la Deuxième Chambre.

Le journal socialiste indépendant « Leipziger Volkszeitung » annonce que le groupe social-démocrate indépendant a demandé au chancelier l'autorisation de publier un organe quotidien à Berlin.

Un appel du « Vorwärts »

Le « Vorwärts » publie en tête du journal, un appel du comité directeur du parti social-démocrate d'Allemagne, appel qui se termine ainsi :

Nous sommes sur le chemin de la paix et de la démocratie. Toutes les provocations à la révolte sont au travers de cette voie et servent la contre-révolution. L'apparition de l'aurore de la paix et de la liberté ne doit pas entraîner la classe ouvrière au front et derrière le front à des excès irréfléchis qui en fin de compte ne servent que

les buts de l'ennemi. Les représentants qualifiés du parti social-démocrate ont toujours déclaré que nous voulions aiguiller notre organisation étatique dans la voie de la transformation pacifique tendant à la démocratie et au socialisme. Des jours difficiles sont encore prévus jusqu'à la paix et aussi après la paix. Nous devons les surmonter. Nous pouvons les supporter avec la conscience que l'avenir des peuples appartient à la démocratie et au socialisme. La rénovation intérieure de l'Allemagne ne peut pas se produire par l'achèvement d'un chaos bolchevik ni par le déchaînement d'une guerre civile qui provoquerait de nouvelles effusions de sang, qui ne ferait que prolonger le besoin et la misère et qui surexciterait les désirs de conquête de nos ennemis. Plus loin, le journal écrit encore, sous le titre : « Comment travaillent les prolongeurs de la guerre ». Il ressort clairement des informations anglaises répandues par l'agence Reuter que le mot d'ordre est d'inculquer dans l'opinion publique allemande l'idée d'une reddition à merci de l'Allemagne.

Cour d'assises du canton de Neuchâtel

Audience du vendredi 18 octobre 1918

Escroquerie

C'est une histoire passablement compliquée que celle qui amène devant la Cour les prévenus P. Kohler, de Valangin, J. Grossenbacher, de Savagnier, et Skrabal, de Peseux.

Skrabal, marchand de meubles, avait livré à madame Bettex, marchande de meubles aussi, un mobilier de 1500 fr. Dame Bettex lui remit en paiement deux effets endossés par M. de Nicolas de Neuchâtel. Cette signature était un faux pour lequel dame Bettex fut condamnée plus tard à un an de réclusion.

Skrabal, dont la situation est modeste, chercha à rentrer en possession de sa créance. Dame Bettex promit de lui remettre en paiement un lot de meubles. Skrabal se rendit fréquemment chez sa débitrice sans jamais rien pouvoir obtenir. Pour lui, elle n'avait pas de meubles.

Il parla un jour de cette mauvaise créance dans sa famille et P. Kohler, son beau-frère, laitier à Valangin, lui offrit de passer au magasin Bettex voir quand des meubles arriveraient. Il en avertirait son beau-frère.

Kohler ne donna pas son nom d'abord, puis, en payant toujours méfiant et prudent, il donna le nom d'un camarade, Grossenbacher, de Savagnier. Ce dernier, averti le lendemain, consentit à transmettre la correspondance et à servir de prête-nom, sans s'enquérir davantage de l'affaire. Aucun ne pensait mal faire.

Kohler, entraîné par le début de l'affaire, conclut une promesse de vente avec dame Bettex pour un mobilier. Cette promesse fut rédigée et signée en présence de M. Boitel, architecte, protecteur de dame Bettex, par cette dernière et Kohler, qui, ayant donné le nom de Grossenbacher, dut continuer son mensonge en signant du nom de Grossenbacher.

Skrabal, mis au courant de la situation tança son beau-frère d'avoir employé un nom d'emprunt.

Au jour fixé, Kohler se présenta au magasin de dame Bettex pour prendre livraison du mobilier.

Skrabal intervint au moment du paiement pour faire valoir sa créance de 1500 fr. dans le règlement du compte. Il s'éleva alors une contestation entre Skrabal et Boitel qui prétendait être le propriétaire de ces meubles. Boitel avait, en effet, repris à son compte le commerce de dame Bettex, avec laquelle il avait déjà collaboré, et à qui il avait avancé plus de 8000 fr. à titre purement humanitaire. Mais il n'avait prévenu que l'Office des poursuites de cette reprise qui fut ignorée de chacun. Dame Bettex elle-même ne sut pas exactement ce que comportait sa nouvelle situation de gérante. Elle continua de faire du commerce pour son compte. Boitel avait toujours été son conseiller et Kohler ne pouvait se rendre compte du changement intervenu. Son acte de vente qui ne fut pas remplacé par un autre avait été préparé par Boitel, mais signé de dame Bettex, alors chef de la maison.

Skrabal et Kohler croyaient sincèrement avoir à faire à dame Bettex, la débitrice de Skrabal.

Ce dernier inquiet pour l'emploi du faux-nom fait par son beau-frère, alla consulter M. Guinand qui régularisa la situation en faisant signer à Grossenbacher une autorisation de traiter en son nom et en lui cédant la créance Skrabal contre dame Bettex.

Boitel porta plainte contre Skrabal, Kohler et Grossenbacher pour lui avoir frauduleusement soustrait un mobilier.

De nombreux témoins viennent affirmer à la barre l'honnêteté et la probité complète des accusés. Pasteurs, commerçants, banquiers, agriculteurs, tous voient dans cette affaire un malheureux concours de circonstances, mais affirment leur estime pour tous les accusés. Quelques-uns d'entre eux ont par contre à se plaindre des agissements de dame Bettex et de Boitel qui n'ont pas montré la même probité en affaires.

Le procureur général, dont la qualité dominante n'est décidément pas le travail, se lance dans une longue improvisation où, à défaut de preuves, il fait de bons mots, délaye les faits, comble les lacunes par des inventions ingénieuses et plaisantes. C'est de la phrase qui ne recouvre aucune préparation sérieuse et aucune argumentation solide.

Il abandonne aisément l'accusation contre Grossenbacher et contre Kohler, qui ont agi sans

mauvaises intentions, mais s'acharne, avec passion, contre Skrabal. Il est étranger, réfractaire, socialiste ? C'est suffisant pour que Me Colomb le charge de tous les méfaits et l'accable, l'insulte même comme le plus méprisable individu.

Il n'apporte pas de faits, pas de preuves. Il suppose et il donne à ses suppositions le caractère d'affirmation. Quand on dépouille son réquisitoire de la rhétorique et des jeux de mots, il ne reste qu'une argumentation mal préparée et chancelante. Il affirme que Skrabal est l'instigateur de toute une machination destinée à s'approprier les meubles de M. Boitel et réclame contre lui un verdict de culpabilité.

Me Mauler, avocat de la partie civile veut laver son client, Boitel, des suspicions qu'on a jetées sur les rapports qu'il a eu avec dame Bettex. Cette dernière fut domestique dans sa famille, pas très longtemps, mais cela a suffi pour que Boitel donne tout son appui à la famille Bettex. Il fut séduit par les qualités et les roueries de dame Bettex. Me Mauler n'a pas plus d'arguments que le procureur et il n'en a pas la facilité d'élocution. Il supplée à l'argument par l'injure. Skrabal est étranger et est Autrichien, un jury suisse qui se respecte ne permettra pas à un étranger d'opérer des actes qui rappellent ceux des Bolchéviks !... C'est suffisant pour montrer la profondeur de son esprit et la largeur de ses vues.

Me Guinand défend les prévenus. Il a une lourde tâche pour démolir, à l'aide d'arguments l'impression produite par les phrases du procureur sur les jurés. Le procureur, dit-il, est un homme dangereux, parce qu'il remplace les preuves par de l'esprit et des bons mots. Cela offre de grands dangers quand la vie d'un homme est en cause. Il faut quelque chose de plus solide qu'un bon « Witz » pour envoyer un homme au pénitencier purger un an de réclusion, comme ce serait le cas pour Skrabal. Il y a dans la façon de procéder du procureur un danger certain.

Me Guinand s'attache ensuite à montrer que le procureur, n'ayant pas assez mûri son affaire, a varié complètement depuis le 31 juillet. Dans l'acte d'accusation, il considérait Kohler comme le principal coupable et Skrabal comme l'instigateur de l'acte. Aujourd'hui, il change les rôles. Il abandonne l'acte coupable. Il admet donc qu'il n'existe pas et rejette toute la faute sur l'instigateur de ce délit qui n'a pas été commis puisque l'accusation n'est pas maintenue contre Kohler. Il affirme que l'attitude de M. Boitel, dans toute cette affaire, est louche. Connaissant les agissements malhonnêtes de dame Bettex. Il l'a financièrement et moralement couverte. Cette affaire Skrabal devrait venir devant les tribunaux civils, mais pas devant la cour d'assises. C'est le tribunal civil qui doit déclarer à qui appartiennent les meubles vendus à Grossenbacher.

Il demande pour les trois clients un verdict d'acquiescement.

Le procureur rétorque. Il n'a pas plus d'arguments qu'avant, mais il enfle la phrase, il tonne, il tempête. Me Guinand est un astronome qui cherche des habitants dans la lune. Skrabal une canaille. Il insulte, il insulte avec de grands gestes et des attitudes de tragédien sur les planches.

Me Guinand riposte avec force. Il oppose aux affirmations du procureur les pièces du dossier. Skrabal rétablit aussi certains faits déformés par le procureur et proteste contre les insultes dont il fut l'objet.

Le jury revient avec un verdict de non culpabilité sur tous les points, ce qui entraîne la libération des trois prévenus. La cour met cependant à leur charge les frais du procès, s'élevant à plus de 400 francs.

Vol

L. Courvoisier est accusé de vol d'objet de distillerie pour une valeur de 300 francs. M. Loewer rappelle les antécédents du prévenu, dont le grand-père, la grand-mère et le père sont des dégénérés morts à Perreux de maladies mentales. Courvoisier, à huit ans, fut mis dans une école de réforme et il ne s'est certes pas amélioré dans ce pénitencier pour enfants. M. Loewer fait ressortir avec force les responsabilités sociales de cas pareils et demande de réduire au minimum, étant donnée la responsabilité diminuée du prévenu, les réquisitions du procureur réclamant, à cause de la récidive, 18 mois de réclusion.

La cour condamne Courvoisier, étant donnée la responsabilité diminuée, à huit mois d'emprisonnement, à déduire quatre mois de prison préventive, et aux frais.

Actes de violence, scandale et escroquerie

H. Ducommun est prévenu de menace de mort à l'égard de sa femme, de scandale et d'escroquerie, pour s'être fait remettre, en usant de la fausse qualité de catholique, différentes sommes de la part des curés du canton.

Me Guinand, qui défend le prévenu, fait ressortir que Ducommun représente la véritable misère morale. Fils d'alcoolique, victime avant sa naissance de la brutalité de son père, il eut une enfance et une jeunesse malheureuses. Marié, il fut trompé par sa femme. Il a une responsabilité diminuée, constatée par une expertise médico-légale. La cour fait siennes les conclusions du défenseur et condamne Ducommun à huit mois d'emprisonnement, avec déduction de la prison préventive.

A nos abonnés

Les remboursements du 4^e trimestre seront mis à la poste le mardi 29 octobre. Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

La libération de Lille

Le correspondant de l'agence Havas sur le front britannique décrit l'enthousiasme de la population lilloise :

Les femmes embrassaient les premiers soldats qui entrèrent dans la ville et les mères tendaient leurs enfants aux baisers des troupes. Les jeunes filles offraient des fleurs et les enfants brandissaient des drapeaux en hurlant : « Vive les Anglais ! » Les vieillards s'empresaient autour des soldats. « Merci ! disaient-ils, jamais nos petits-fils n'oublieront ce jour. » La rue de Turenne, noire d'une foule délirante, était pavoisée partout, car les femmes, depuis trois mois que le grand espoir était né, avaient travaillé en secret à coudre des drapeaux français et alliés. La foule fleurie chantait la « Marseillaise ». Des Anglaises, qui avaient subi quatre ans de captivité avec les Français, accouraient, disant : « We are very glad to see you ». Leurs yeux et leurs larmes parlaient encore plus que leurs lèvres.

Le préfet du Nord attendait les vainqueurs devant la préfecture. Le maire de Lille faisait plaquer une affiche traduisant la joie des citoyens délivrés, les invitant à crier : « Vive la France ! », ce cri qu'ils durent étouffer si longtemps sur leurs lèvres. Il les remercia de leur attitude pendant les jours d'épreuves et leur demanda de rester aussi dignes dans la joie. Il fit appel à la bonne volonté de tous pour satisfaire les pressantes nécessités de l'heure actuelle et termine en exprimant sa reconnaissance aux soldats libérateurs du sol, qui marchent de succès en succès vers la victoire finale.

Les Allemands se sont conduits à Lille comme partout, en brutes ; ils ont levé pour 250 millions de contributions à Lille, et autant à Roubaix et Tourcoing. Ils ont pillé tous les monuments, infligé de la prison pour des motifs futiles et laissé entièrement détruits les quartiers industriels. 15.000 Lillois ont été emmenés en captivité pendant les quinze derniers jours. Pendant l'occupation, les denrées ont atteint des prix fous : la viande coûtait 46 fr. le kilo, un œuf 2 fr. 55,

le beurre 60 fr., le café et le cacao 90 fr., le sucre 26 fr. 90, le pain blanc 20 fr. Le mark allemand valait au change 1 fr. 85. Lille contient encore 120.000 habitants.

Le député de Douai, M. Guislain, a raconté à « Excelsior » que la ville a subi le même sort que Cambrai. Partout des incendies ont été allumés, des quartiers entiers se sont écroulés et ont été ensuite détruits par les flammes et l'explosion de mines dissimulées ; les immeubles ont été pillés et vidés, les machines des usines ont été démontées et envoyées en Allemagne, ainsi que les meubles.

Le correspondant de l'agence Havas raconte aussi les terribles souffrances endurées par les habitants de Roulers. Le premier jour de l'entrée des Allemands dans la ville, pour inspirer la terreur, 120 civils, hommes et femmes, ont été alignés et abattus à coups de fusil.

La nouvelle de la libération de Lille, parvenue à Paris dans la soirée, y a provoqué un indescriptible enthousiasme. Les réfugiés et industriels du département du Nord manifestaient une

joie intense. La place de la Concorde a été immédiatement décorée aux drapeaux alliés. Sur le boulevard, forte animation de la foule, qui se portait surtout devant les établissements industriels et financiers du Nord. Jusqu'à 21 heures, l'activité a été intense. Plusieurs établissements ont illuminé. Un grand nombre de spectacles ont annoncé la délivrance de Lille, qui a été saluée debout par la « Marseillaise ».

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Les caissiers des sous-sections du Cercle sont convoqués pour ce soir, à 8 heures et demie. Répartition bénéfique de la fête socialiste.

NEUCHÂTEL. — Groupe des socialistes chrétiens. — Culte au local, Ecluse, 15, dimanche soir à 8 heures et quart. Introduteur : Abel Vaucher.

— Jeunesse socialiste. — Lundi soir, à 8 heures et quart, au local, Ecluse, 15. Séance d'étude.

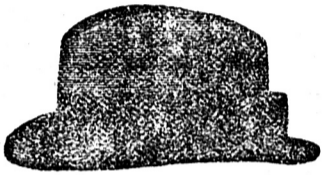
— Groupe des Conseillers généraux. — Réunion importante, samedi soir, à 8 h.

Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré
Maison de chaussures :
ROD. HIRT & FILS, Lenzbourg

J116155B 9586

Automne 1918

Toutes les dernières Nouveautés en



Chapeaux

mous
sont arrivées.

Forme très chic. Prix modérés.
Choix immense.

Chez

Adler

La Chaux-de-Fonds, Léop.-Robert 51
Visitez notre vitrine



AU Chapeau rouge

Vous aurez toujours toute satisfaction en achetant vos chapeaux ou casquettes
3482 chez

D. Claire
chapelier

NEUCHÂTEL Hôpital 20

POMPES FUNÈBRES S.A.

LE TACHYPHAGE
se charge de toutes les démarches et formalités.
Toujours grand choix de Cercueils Tachyphages
CERCUEILS DE BOIS TRANSPORTS

Pour toute commande s'adresser

S. MACH

Rue-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56
4.30 Téléphones 4.34
Jour et Nuit 9049

PALACE

De samedi à mercredi Dimanche : Matinée à 3 heures

La revue du 14 juillet à Paris

Les Annales de la guerre

Le petit mousse

Grand drame réaliste en 3 actes 3488

La Reine s'ennuie

ou le Diamant sacré

Grand roman d'aventures en 15 épisodes
Les 3 premiers épisodes : 1. Le diamant sacré. — 2. La chambre de fer. — 3. La cabine N° 7.

Ville de La Chaux-de-Fonds



OFFICE DU TRAVAIL

A Messieurs les Industriels, Commerçants et Chefs de métiers

En vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1918, concernant l'assistance en cas de chômage, les chefs d'industries et de métiers sont instamment priés de bien vouloir adresser leurs offres d'emplois pour ouvriers et ouvrières, à l'Office du travail, afin de faciliter le placement des chômeurs.

Téléphone 12.31

Office du travail,
Léop.-Robert 3.

Camarades ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

LA SCALA

Samedi, dimanche et lundi Dimanche : Matinée à 3 heures

Les actualités mondiales

Mazamette et la Femme fatale

Vaudeville interprété par Cocantin.

L'Avertissement

Poignant drame réaliste en 4 actes.

DAVID GARRICK

ou le Roman d'un Artiste

Splendide drame de la vie en 4 actes.

Le pique-nique de Georget

Lorsque vous avez besoin de
CHAUSSURES
venillez demander le catalogue de la
Maison de chaussures
Brühmann & Cie, Winterthur
Service prompt et soigné

J115985Z 9602

Mère de famille demande à faire n'importe quel emploi. S'adr. chez M^{me} Haenni, Progrès 5. 3384

Dame cherche à faire des journées pour lessives ou des heures. S'adr. au bur. de La Sentinelle. 3409

Restaurant du Passage du Centre

Samedi soir
dès 8 heures

CHOUROUTE garnie

3481 Se recommande.

Hotel du Lion d'Or

Samedi, dès 7 h. du soir

SOUPER aux TRIPES

Se recommande, 3478
William Matthey.

Hotel du SOLEIL

4, Rue du Stand, 4

Tous les samedis

SOUPERS

dans la salle du 1^{er}

SAMEDI 19 OCTOBRE

Tripes

Se recommande, Ed. Wafer.

Métronome. On demande à acheter un métronome usagé, avec fonctionnement parfait. — S'adresser à M. Bahon, rue du Parc 89. 3470

J. GÄHLER successeur : W. STOLL
Maison spéciale pour l'article
Bébés
Toujours la mieux assortie

3447

CASINO DE SAINT-IMIER

HUIT GRANDES ASSEMBLÉES POPULAIRES D'ÉVANGÉLISATION

présidées par

Paul Tissot et Léon Chatelain, évangélistes

Du dimanche 20 au Dimanche 27 octobre
chaque soir à 8 heures

20 oct. La fin d'une triple oppression.
21 » Tristesse et mélancolie.
22 » De la mort à la vie.

23 oct. Le grand « Il faut » dans la Bible.
24 » Aux cœurs brisés.
25 » Le nombre de l'homme 666.

26 oct. L'enfer.
27 » Le ciel.

3477

Qui que vous soyez, vous êtes invité à ces réunions

L'entrée se fera exclusivement par la rue du Temple.

A vendre un vélo, roue libre, bas prix. S'adress. au magasin de cuirs rue du Grenier 5. 3459

Dame seule désire faire le ménage chez monsieur seul, à La Chaux-de-Fonds ou ailleurs. S'adr. au bureau de La Sentinelle. 3361

Jeune homme demande place dans fabrication d'horlogerie (ébauches, etc.). A défaut serait disposé à faire un apprentissage sur l'horlogerie, finissages, etc. 3406
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

A vendre une balance, force 10 kg., ainsi qu'une meule en grès. S'adr. Serre 95, sous-sol. — A la même adresse on se recommande toujours pour les aiguisages et réparations de coutellerie. 3368

Perdu depuis la pension Moral une chienne manteau jaune. La personne qui pourrait en avoir pris soin est priée de le faire savoir à M. Billon, Paix 57 ou Serre 95. — Même adresse, à vendre une balance force 10 kg., ainsi qu'une meule en grès.

Perdu une chienne grise genre bouledogue nain, sans collier. — Prière de la rapporter contre bonne récompense Parc 89, 2^e à gauche. 3451

Poser de cadrans Qui apprendrait le pose de cadrans à un jeune homme de 27 ans dans l'obligation de quitter son métier pour raison de santé ? Adress. offres par écrit, sous chiffre 3386, au bureau de La Sentinelle.

Aide mécanicien Jeune homme de toute moralité, ayant occupé un poste de confiance sur des machines depuis 1912, cherche place comme aide mécanicien. Place stable exigée. — Adresser offres sous chiffre 3385, au bureau de La Sentinelle.

EXPOSITION

des

DERNIÈRES CRÉATIONS

Chapeaux Modèles

ROBES - MANTEAUX - BLOUSES

MAISON E. BLASER

LE LOCLE

Successeur de Julius Brann & Co

LE LOCLE

3487

Stand des Armes-Réunies

(Grande salle)

Dimanche 20 octobre 1918
à 3 heures après midi

Grand Concert

donné par la
Société de chant "LA PENSÉE"

Direction : J. MURAT, professeur

3464

Entrée : 50 ct. Entrée : 50 ct.

Messieurs les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison

Le soir dès 8 h. Soirée dansante Entrée, danse comprise, 80 ct.

Stand des Armes-Réunies

Samedi 19 octobre
dès 8 heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE

organisée par

3458

l'Orchestre Carmen

Entrée libre Entrée libre

AU CAFÉ BARCELONA

A partir de Samedi 19 et TOUS LES JOURS

CONCERT

par un Orchestre TZIGANE de tout premier ordre
pour la première fois à La Chaux-de-Fonds
On peut s'attendre à des soirées agréables

3486

Toutes les personnes désirant entendre ce concert d'un nouveau genre se rendront au CAFÉ BARCELONA, vis-à-vis de la Scala.

Brasserie du Jura, ST-IMIER

Samedi et Dimanche

3476

Grands Concerts

donnés par la Troupe

Les Gim-Joy, chant, danse, acrobatie
comique, musique.
Artistes réputés et connus universellement.

Primevère, diseuse de la Scala

Se recommandent, La Troupe, Le Tenancier.

La S. A. Uve Ch.-Léon SCHMIDT & Co

70, Rue du Nord, 70

demande un

3485

Horloger-technicien

ainsi que des

REMONTEURS d'échappements

pour pièces Roskopf

CADRANS

3 émailleurs sérieux
2 décalqueuses

ainsi que quelques bons ouvriers du métier sont demandés à la

FABRIQUE DE CADRANS

Jaquet-Droz 6.

3470



A L'ENFANT PRODIGE

30, Rue Léopold-Robert

LA CHAUX-DE-FONDS

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1863

LES MEILLEURS

Vêtements et Pardessus

POUR HOMMES ET ENFANTS

Choix Immense - Choix Immense

Manteaux pour Dames

800 manteaux, chaque pièce une occasion !

Manteaux

tissus gris, façon moderne, fr. 46.50

Manteaux

petit drap gris, façon moderne, grand col, fr. 58.-

Manteaux

grand chic, avec plis dernière mode, diverses couleurs, fr. 79.50

Manteaux

superbes, seulement en marine, fr. 95.-

Diverses séries de manteaux dans les dernières modes

en tissu drapé, velours de laine, côtelé, gabardine, etc., dans les prix de fr. 110.-, 125.-, 140.-, 165.-, 180.-, 215.-

Un solde

en manteaux pour dames, fr. 25.50

Manteaux

en drap noir, façon courante, fr. 60.-

Manteaux

en drap noir, façon moderne, fr. 120.-, fr. 85.-, 72.-

Manteaux pour enfants

dans toutes les grandeurs, depuis 45 à 110 cm. de long, prix depuis fr. 14.50 à fr. 55.- selon grandeur et qualité

Profitez pendant le grand choix
MAGASINS DE SOLDES & OCCASIONS

Jules BLOCH - Neuchâtel

RUE DU BASSIN - Angle

Rue des Poteaux

Rue du Temple-Neuf

Succursale à Fleurier

MODES

Panier Fleuri

Le plus grand choix
Les plus bas prix

Timbres 5%. Timbres

Voyez les étalages

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Paul-Edouard d'Espagnier, électricien, à Marin, et Klara Studer, cuisinière, à Neuchâtel. — Edmond-Fritz Borel, docteur-médecin, et Germaine-Cécile Otz, les deux à Neuchâtel.

Naissances. — 12. Yvonne-Hélène, à Edgar-Ernest Delachaux, relieur, et à Madeleine-Hélène-Cécile née Cottens. — 15. Jeanne-Irène, à Jean-François-Samuel Moulin, et à Evodie née Vuilleumier. — Marc-Fernand, à Marc-Anton Scheuch, magasinier, à La Chaux-de-Fonds, et à Mina-Mathilde née Favre.

Décès. — 13. Fritz Lévy, pensionnaire, à Boudry, né le 3 décembre 1900. — 14. Secondina née Francione, épouse de Genesio Negri, née le 21 juillet 1882.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 18 octobre 1918

Naissances. — Dubois, Daisy, fille de Charles-Ernest, industriel, et de Marie-Claire-Elisabeth née Godat, Vaudois.

Promesses de mariage. — Tissot-Daguette, Ami-Ernest, laitier, Neuchâtelois, et Maier, Bertha-Friederike, femme de chambre, Wurtembergeoise. — Dängeli, Friedrich, empl. postal, et Geiser, Hélène-Louise, ménagère, tous deux Bernois. — Calame, Georges-Albert, administrateur, Neuchâtelois, et Beck, Alice-Martha, professeuse de piano, Neuchâteloise et Bernoise.

Mariages civils. — Perret, André-Auguste, commis, Neuchâtelois, et Froidvaux, Alice-Yvonne, demoiselle de magasin, Bernoise. — Jaggi, Georges-Walther, employé C. F. F., Bernois, et Billetter, Wilhelmine, Zurichoise. — Buttex, Oscar, agent de police, Vaudois, et Balmer, Lucie-Olga, Bernoise. — Ametz-Droz, Arthur, droguiste, et Dugommun, Nelly-Marguerite, tous deux Neuchâtelois.

Décès. — Incinération n° 743 : Fankhauser, Louis, époux en secondes nocces de Alice-Mathilde née Robert-Tissot, Neuchâtelois et Bernois, né le 14 mai 1859. — 5503. Stucky, Jeanne-Eva, fille de Henri-Edouard et de Catherine-Bertha née Wegmüller, Zurichoise, née le 12 avril 1895.

Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 20 oct.: Vuagneux.

Pharmacie Coopérative: 20 oct.: Office N° 2, L.-Robert 72, ouverte jusqu'à midi.

Repose en paix.
Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Edouard Stucky et leurs enfants; Monsieur Edouard Stucky; Monsieur et Madame William Stucky et leurs enfants, à Bienne, Messieurs Charles, Jules et Marcel; Monsieur et Madame Alfred Stucky, à Paris; Monsieur et Madame Jules Stucky et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame veuve Estelle Stucky et ses enfants; Madame veuve Louise Stucky et sa fille Edith; Madame veuve Luthy et ses enfants; Mademoiselle Anna Wegmüller, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la mort de leur chère et bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et parente,

Mademoiselle

Jeanne Stucky

que Dieu a rappelée à Lui, jeudi 17 courant, à 11 h. 15 du soir, à l'âge de 23 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 18 oct. 1918.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dimanche 20 courant.

Domicile mortuaire: rue du Parc 15. 3488

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres du Parti socialiste sont informés du décès de

Mademoiselle Jeanne Stucky

fille de M. Ed. Stucky, leur collègue.

3484 Le Comité.

Poseur de cadrans

Metteur en boîtes

pour petites pièces très soignées trouverait place stable et bien rétribuée à la

Fab. AUREOLE S. A., Paix 133

Emboîtages et posages de cadrans seraient à bon ouvrier travaillant à domicile. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 3419

Retoucheur

est demandé pour petites pièces ancre bonne qualité. Place très avantageuse. — Offres au bureau du journal. 3376

Mouvements

10 1/2 et 8 3/4 lignes ancre et cylindre sont demandés. — Offres Case postale 16117. 3425

Acheveurs

13 lignes ancre sont demandés au Comptoir Montandon Léop.-Robert 37

Ouvrage bien rétribué. 3429

Bijoutier Très bon ouvrier serait engagé de suite par MM. Spichtig & Hoffmann, rue Daniel-Jean-Richard 13. PRESSE. 3472

Ville de La Chaux-de-Fonds

Ecole d'horlogerie

Avendre

1 pendule neuchâteloise

grande sonnerie, quantité et réveil. P39277C 3480

S'adresser chaque jour au Secrétariat de l'Ecole, entre 2 et 3 heures.

A vendre manteaux, habits d'hommes et de sport, un régulateur; le tout en bon état. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 3370

Machine à coudre. On demande à acheter une forte machine. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 3410

Etat-civil du Locle

Du 18 octobre 1918

Mariage. — Robert, Henri-Emile, horloger, Neuchâtelois, et Rohr, Maria, Argovienne.

Décès. — 2184. Jeanrenaud, Albert-Napoléon, horloger, âgé de 73 ans 7 mois, Neuchâtelois.

La Maison Cornu & Cie a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Louis FANKHAUSER

leur fidèle employé pendant 13 1/2 ans, survenu le 17 octobre, des suites de la grippe.

La Chaux-de-Fonds, 18 octobre 1918. 3460

Madame veuve Ed. Bovy-Grisei et sa famille, très touchées de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion de leur nouveau deuil, prient d'agréer l'expression de toute leur reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, 17 octobre 1918.

DERNIÈRES NOUVELLES

LA GUERRE

Les Français ont franchi l'Aisne sur un front de 5 km.

PARIS, 18, 23 heures. — A l'ouest de l'Oise, les troupes de la première armée ont repris ce matin leur poussée devant la forêt d'Audigny jusqu'à la rivière. Ces vaillantes troupes, qui, depuis plus d'un mois, n'ont cessé de combattre contre un ennemi puissamment fortifié, et d'avancer au prix d'une lutte héroïque, ont remporté aujourd'hui de nouveaux succès. Elles ont conquis le village de Ménevrey et la forêt d'Audigny, dont elles tiennent les lisières, en réalisant en cet endroit une avance de plus de cinq kilomètres dans des conditions particulièrement difficiles. Elles ont atteint les abords d'Hénappes, de Grand-Verly et de Noyelle et se sont emparées, en dépit de la résistance sérieuse opposée par l'ennemi, des villages de Grougy, Haizonville et Vernoville. Plus au sud, nos avant-gardes ont continué à poursuivre l'ennemi entre l'Oise et la Vesle.

Nous avons porté nos lignes au nord de Céryles-Mézières, aux lisières de Céry-Fontaines, au nord de Nouvion et Capillon, à 9 km. environ au-delà du confluent des deux rivières. Nous avons occupé une dizaine de villages et fait de nombreux prisonniers dont le chiffre actuel dépasse 1500. De part et d'autre de Vouziers notre infanterie a franchi l'Aisne sur un front de 5 km. et a pris pied sur les hauteurs à l'est du village de Vandy. Plusieurs fermes organisées sont tombées entre nos mains. On annonce plusieurs centaines de prisonniers.

Plus à l'est des combats engagés se déroulent en notre faveur. Nous avons réussi à progresser dans la région boisée comprise entre Olizy et Granpré.

Nouveaux succès britanniques en Flandres

LONDRES, 18, soir. — Aujourd'hui, les troupes britanniques et américaines ont continué leurs attaques sur le front Bohain le Cateau et fait de sensibles progrès en liaison avec les troupes françaises à notre droite. Malgré une résistance acharnée elles ont poursuivi leur avance et chassé une fois de plus l'ennemi de ses positions. Nous avons capturé les villages de Vassigny, de Ribauville et nous sommes entrés dans Bazuel où la lutte se poursuit. Au cours de ces opérations nous avons fait plus de 1200 prisonniers et pris quelques canons. Entre le canal de la Sensée et la Lys l'ennemi continue sa retraite à laquelle les succès des troupes alliées l'ont contraint.

Nos troupes progressent malgré une vive résistance des arrière-gardes ennemies et ont réalisé une nouvelle avance de plus de 5 km. Les troupes de la première armée conduites par le général Orne, ont achevé la prise de Douai et progressé à l'est de cette ville. Sur ce front nous avons atteint la ligne générale Markette-Ostrove-Masgny-Sainghain-Ascq. Les troupes de la deuxième armée conduites par le général Plumer sont à l'ouest de Roubaix et de Tourcoing.

Chute de Zeebrugge, Tourcoing et Roubaix

LONDRES, 18. — L'agence Reuter apprend que les Alliés ont occupé Zeebrugge et Blankenberghe.

PARIS, 18. — Havas. — M. Clemenceau a annoncé à la Chambre l'occupation de Bruges, Roubaix et Tourcoing.

Réd. — Zeebrugge et Blankenberghe, à l'ouest de Bruges et au nord d'Ostende, sont les deux bases navales qui servent aux sous-marins allemands opérant dans la mer du Nord et le Pas-de-Calais. On se souvient que les Anglais bombardèrent à maintes reprises la jetée de Zeebrugge, et qu'ils réussirent, il y a quelques mois, à faire sauter de vieux bateaux dans le chenal de sortie, embouteillant ainsi en partie la base sous-marine allemande en Belgique.

Tourcoing, à 12 km. de Lille, est une importante cité industrielle, s'occupant de la fabrication des draps et de la filature des laines et cotons. Avant la guerre, sa population était de plus de 80,000 habitants. Roubaix en comptait 124,000. C'est également un grand centre de l'industrie textile.

LA MACEDOINE LIBREE

PARIS, 19 (Havas). — On mande de Salonique à l'agence Havas que les dernières régions de la Macédoine grecque envahie par les Bulgares sont maintenant réoccupées par les troupes hellènes. La très puissante armée grecque, toute prête à l'action, se trouve ainsi disponible dès maintenant. Toute la nation et la presse grecques réclament la continuation de la lutte et la marche immédiate contre la Turquie.

Le haut commandement allemand aurait donné l'ordre aux armées allemandes de cesser toute dévastation de localités.

LONDRES, 18. — Une dépêche d'Amsterdam à l'agence Reuter annonce que, suivant le « Nieuwe Rotterdamse Courant », la presse allemande devait publier hier soir le communiqué suivant :

Le haut commandement, en vue d'harmoniser les mesures militaires avec les démarches qui sont faites pour la conclusion de la paix, aurait donné l'ordre aux armées allemandes de cesser toute dévastation de localités, à moins qu'elles n'y soient absolument forcées, pour des raisons défensives, par la situation militaire.

Il faut s'attendre, cependant, ajoute le journal, qu'à ce qu'au cours de la retraite graduelle, des biens soient détruits, qu'il sera impossible de rembourser, en tant que ces dévastations sont inhérentes à la conduite de la guerre, et, en particulier, en cas de bombardement des positions allemandes par l'artillerie ennemie.

La flotte allemande devra se montrer

PARIS, 19. — On mande de Londres au « Herald » : Sir David Beatt, répondant à un interviewer demandant si la flotte allemande sortirait, déclara : « Certainement, elle y sera forcée. » (Havas).

Un discours de Clémenceau

PARIS, 19. — La joie à la Chambre fut très grande à la nouvelle des victoires françaises dans le Nord. M. Deschanel prononça un vibrant discours à la Chambre. M. Clémenceau prenant ensuite la parole ajouta : J'ai dans le cœur un sentiment d'immense joie de voir la patrie recouvrée. Messieurs, l'espérance la plus grande ouvre ses ailes. Nous voulons notre droit tout entier avec les garanties nécessaires. De ce droit nous ne ferons pas à notre tour une revanche des oppressions du passé. C'est toute la liberté qui vient d'écraser, dans la personne de nos soldats, toute la tyrannie. (Vifs appl.) Ce que nous ferons de ce droit, un mot suffit à le dire. D'abord la reconstitution nouvelle de toute la vie française dans tous les domaines et au-dessus de tout, il faut que la libération de toute la France soit la libération de toute l'humanité. (Appl. prolongés).

Et un programme anglais !

LONDRES, 17. — Voici, à titre d'indication du mouvement d'opinion qui règne en Angleterre, l'énumération des conditions que l'« Evening Standard » propose d'imposer aux empires centraux avant d'accorder l'armistice :

1. Les Alliés occuperont toute la rive gauche du Rhin, de la frontière hollandaise jusqu'à la Suisse, en établissant des têtes de pont sur la rive droite ;
2. Les Alliés contrôleront les sorties des ports allemands de la mer du Nord, de la Baltique et de tous les ports allemands ;
3. Les Alliés occuperont le Trentin, la Carnie, la Vénétie et la rive gauche du Danube le long de la frontière serbe, tandis que les flottes alliées prendront possession des ports de Trieste, de Pola, de Fiume et de la Dalmatie jusqu'à Cattaro ;
4. Tous les arsenaux et les fabriques d'armes et de munitions cesseront le travail et seront placés sous la surveillance de commissaires des Alliés ;
5. Toutes les divisions d'élite de l'armée allemande seront désarmées, tandis que les divisions du landsturm et des autres réserves seront démobilisées immédiatement en laissant les armes et les munitions aux mains des Alliés ;
6. La Turquie livrera sa flotte et ouvrira les Dardanelles.

Une attaque contre les Dardanelles ?

BERLIN, 18. — Le « Berliner Tageblatt » écrit : Dans les cercles militaires on compte avec une attaque de grande envergure contre les Dardanelles par les Anglais. On attend également à une attaque contre le front de la Maritza. En même temps il faut compter avec la possibilité d'entreprises de l'Entente contre le front nord-ouest de la Turquie européenne.

Les sous-marins allemands retourneraient à leurs bases

AMSTERDAM, 18. — N. C. — Le « Handelsblad » apprend de bonne source que l'Amirauté allemande a ordonné radiotélégraphiquement aux sous-marins allemands de retourner à leurs bases. Le journal donne cette nouvelle sous toutes réserves.

Les vapeurs allemands d'Anvers se réfugièrent en Hollande

LONDRES, 16. — N. C. — Selon une dépêche d'Amsterdam, le gouvernement allemand aurait l'intention d'envoyer les vapeurs allemands et autrichiens qui sont actuellement dans les docks d'Anvers en Hollande, afin qu'ils y soient internés.

La sûreté des mers renaît

LONDRES, 17. — Sp. — Selon un télégramme de Stockholm à la « Morning Post », la commission suédoise pour l'assurance de guerre a abaissé de 3 à 2 % le taux de l'assurance pour les navires se rendant de Suède sur la côte orientale des Iles Britanniques.

Le Pape va tenir un consistoire

ROME, 17. — Vu les possibilités de paix que l'on entrevoit actuellement, le Vatican à l'intention qui a été remis depuis plusieurs années. La « Tribuna » dit que le Pape nommera à cette occasion plusieurs nouveaux cardinaux et évêques.

La révolution s'étend en Ukraine

LONDRES, 16. — N. C. — Selon une dépêche de Stockholm, le « Folksdagblad » annonce que la révolution s'étend en Ukraine, et qu'elle a atteint le gouvernement de Podolie. Les révolutionnaires se sont emparés de la ville de Niskin. De violents combats se sont livrés dans le gouvernement de Poltava. Les révolutionnaires sont au nombre de 13,000. Les Allemands auraient envoyé de forts contingents pour cerner les révoltés.

Les médicaments manquent à Vienne

BERNE, 16. — N. C. — L'« Arbeiter Zeitung » rapporte que des scènes pénibles se produisent dans les pharmacies où des ordonnances sont refusées faute de médicaments. Le syndicat des pharmaciens a fait savoir au public que les préparations au bismuth, dont l'emploi est aussi étendu que varié, lui sont fournis en quantité insuffisante, ce médicament étant rationné par l'administration centrale. Celle-ci de son côté annonce que tous les stocks de cette substance sont épuisés et que l'Allemagne n'est pas non plus en mesure d'en fournir.

Marconi a la grippe

ROME, 18. — Le sénateur Marconi, l'inventeur de la télégraphie sans fil, est atteint de la grippe.

Des nouveaux terrains pétrolifères au Brésil

ROME, 18. — D'après l'« Agenzia Americana » on a découvert dans l'Etat de Bahia, au Brésil, des nouvelles sources de pétrole dont la production dépasse celle de toutes les sources connues actuellement.

Vers un gouvernement Haase-Ledebour ?

BALE, 19. — Le « Vorwaerts » du 17 octobre publie un article sensationnel où la possibilité d'une dictature du prolétariat allemand est ouvertement envisagée, avec Haase et Ledebour à la tête du gouvernement. Il dit, entre autres : « On parle dans les fabriques de Berlin du règne prochain de Haase-Ledebour avec institution de la dictature du prolétariat et de l'institution de conseils d'ouvriers. »

» Nous abandonnerons avec plaisir (et les autres partis probablement aussi) nos charges dans le gouvernement si Haase et Ledebour prennent la responsabilité des événements.

» Mais les Indépendants savent fort bien que le peuple allemand veut avant tout la paix et une alimentation normale. S'ils arrivaient au pouvoir, ils auraient à réaliser immédiatement ces deux tâches gigantesques et, en outre, une troisième, plus écrasante encore : transformer dans le plus bref délai l'empire en un état socialiste.

» Pour faire face à cette situation, les Indépendants n'auraient que leurs propres forces, car nous renonçons à les suivre dans leur voie dangereuse. Et nous prétendons que pas un Indépendant ne voudra assumer une telle responsabilité. »

Réd. Cet article est extrêmement symptomatique, puisqu'il parle sans réticence d'un bouleversement complet de la monarchie et de son remplacement éventuel par le gouvernement des soviets. Le vent souffle en tempête en Allemagne !

EN POLOGNE

BERNE, 19. — Le gouvernement allemand vient d'adresser au Conseil de régence polonais les propositions suivantes annonçant que l'administration et les finances du pays seront remis aux Polonais :

La Pologne pourra créer des missions dans les pays neutres. Le gouvernement polonais obtiendra une représentation particulière au congrès de la paix. Les réquisitions seront arrêtées. La région des étapes sera incorporée au gouvernement général de Varsovie. D'autre part, le Conseil de régence, par décret du 12 octobre 1918, a modifié la forme du serment de l'armée polonaise de manière que le passage concernant la fraternité d'armes avec les Centraux est supprimé. Tout le système juridique sur lequel était basée l'organisation de l'armée est désormais dénoncé. L'armée polonaise ne dépend plus que du Conseil de régence.

L'Etna est en éruption

ROME, 18. — On mande de Sicile que depuis quelques jours l'Etna est entré en éruption.

CONFÉDÉRATION

LA GRIPPE

GENEVE, 18. — En raison de l'épidémie de grippe, le service du téléphone a décidé d'interrompre le service entre midi et deux heures et entre six heures et huit heures du soir. 40 employés sur 100 sont malades.

L'épidémie est en forte recrudescence à Genève. Il a été signalé 416 cas nouveaux le 17 octobre, dont 92 antérieurs au 13, et 324 se répartissant sur les journées du 13 au 16 octobre.

Les compagnies du landsturm qui avaient été commandées pour le 28 octobre ne seront mobilisées que le 4 novembre.

BIENNE, 19. — La grippe a de nouveau fait une apparition en notre ville. Il y a énormément de malades ; jeunes et vieux en sont atteints. Elle fait des victimes dans les deux sexes ; c'est de trois à cinq décès par jour que l'on doit déplorer. Il y a chez nous des commerçants qui ont fermé boutique, n'ayant plus personne pour desservir le commerce, patron et employés étant grippés. Quand verra-t-on la fin de cette calamité ?

La rentrée des écoles ne pourra certainement pas avoir lieu au jour prescrit, les vacances devront être prolongées. Le Conseil de ville a renvoyé ses séances jusqu'à nouvel avis.

L'abus des cartes supplémentaires de pain

ADLISWIL, 18. — L'Office fédéral du pain a supprimé les 400 cartes supplémentaires de pain qui étaient accordées jusqu'ici à un certain nombre de personnes vivant à Adliswil. Il a ordonné au bureau de rationnement de la région de vérifier la distribution de ces cartes.

La journée de 8 h. ½ dans les téléphones

BERNE, 18. — La direction fédérale des téléphones et des télégraphes a pris des mesures pour réduire de 9 h. ½ à 8 h. ½, durant cet hiver, le nombre des heures de travail du personnel extérieur (monteurs et ouvriers). Cependant, le personnel ne se déclare pas complètement satisfait par cette mesure.

Empoisonnements par les champignons

NEUCHÂTEL, 18. — Un nouveau cas d'empoisonnement par des champignons vénéneux vient de se produire à Neuchâtel. Les pensionnaires d'un restaurant de la ville, en tout une douzaine de personnes, souffrent en ce moment de gastro-entérite sérieuse pour avoir consommé un plat de champignons contenant une espèce vénéneuse. Ayant eu l'occasion d'examiner les épluchures des champignons qui ont servi à la préparation de ce repas désastreux, il a été facile de constater que l'espèce vénéneuse en cause est « Entoloma lividum », vulgairement le « livide » ou le « perlide ». Un accident identique, qui a atteint une dizaine de personnes, s'est produit il y a peu de temps à Boudry. L'empoisonnement était dû au « Tricholoma tigrinum », vulgairement le « tigré ».

La carte de pain

BERNE, 19. — Le format de la carte de pain sera réduit dès le 1er novembre. Ce qui fera une économie de papier de 500,000 fr. par an.

Notre service particulier

Quo Vadis

BERNE, 19 (de notre correspondant particulier). — La note allemande qui avait été promise pour la nuit de jeudi à vendredi n'a pu être envoyée, un point très important de la nouvelle note n'ayant pas réalisé l'accord des personnes appelées à répondre à M. Wilson. Vendredi soir, à six heures, a eu lieu à Berlin une conférence des chefs de partis. Le point sur lequel on ne réussit pas à s'entendre concerne la réponse à donner à l'exigence de M. Wilson au sujet « d'une force qui dérange la paix du monde ». C'est là un véritable noeud gordien pour l'Allemagne et il n'est pas impossible qu'il soit tranché par un important revirement dans la vie politique allemande.

Réd. Pour plus de clarté, disons que ce ne serait pas par le renversement de l'Empereur, mais la dictature militaire.

Le landsturm ne sera pas mobilisé

NEUCHÂTEL, 19. — Se basant sur le fait que l'élite des troupes neuchâteloises se trouve actuellement en service, le Conseil fédéral a décidé de rapporter l'ordre de mobilisation en ce qui concerne les 2e et 3e compagnies du bataillon 20 de landsturm. Il apparaît de plus en plus certain que les bataillons 18, 19 et 20 ne seront pas démobilisés.

Le département militaire a reçu ce matin même l'ordre de révocation, pour le landsturm.

Ainsi, les affiches de mobilisation que l'on placardait dans les cafés de La Chaux-de-Fonds hier soir n'auront pas servi à grand-chose, et les troupes des deux compagnies déconvoquées ne s'en plaindront certainement pas.

COUR D'ASSISES

NEUCHÂTEL, 19. — La cour a condamné ce matin le nommé Paul Vuille pour vol avec effraction et escalade à Colombier, Boudry, Auvener, à un an de réclusion.

Vuille est un récidiviste endurci, condamné en 13 fois à dix ans et demi de prison ! Cette fois-ci, il a soustrait des timbres, des cartes, de la viande, des conserves et des épinars.

Me Bolle invoque pour son client, kleptomane avéré, la responsabilité diminuée, ce qui est admis par le jury. Session close à 9 h. 30.

LA CHAUX-DE-FONDS

En faveur de la « Sentinelle »

La « Sentinelle » traverse non sans peine la grave crise actuelle malgré la hausse des abonnements. Elle entend lutter contre son déficit par les efforts de ses abonnés, de ses amis. Son indépendance financière absolue est la garantie de son indépendance de langage.

C'est le dévouement manifesté à l'occasion des Ventes qui forme la base solide de résistance. Notre comité de vente formé de camarades dévoués et infatigables va entreprendre sa visite à domicile en faveur de la Vente qui aura lieu dans un mois.

Il est bien entendu que beaucoup de nos lecteurs ne restent pas fidèles à leur abonnement sans difficultés et qu'il n'entre pas dans notre idée de les inviter à faire davantage.

Ces dames avec leur meilleur sourire sauront les mettre à l'aise en les félicitant de rester abonnés malgré les difficultés de l'heure présente.

Mais nous comptons de la part de ceux qui peuvent le faire un joyeux et bel effort en faveur de la « Sentinelle ». Comité de vente.

Concert au Cercle

La « Persévérante » donnera demain son premier concert d'hiver au Cercle ouvrier. Invitation cordiale aux membres passifs. Pour le programme voir le journal « L'Ouvrier ».

Une visite à faire

C'est une visite à l'exposition sculpture-peinture installée au collège industriel. Allez-y, camarades ; que tous ceux qui éprouvent du plaisir à regarder de belles choses, des choses fortes et qui font penser, qui vous communiquent l'émotion de l'artiste qui les a créées, que tous ceux-là profitent de se rendre à l'exposition Huguenin-Amiguet. Ils en éprouveront une grande satisfaction.

Soirée de fou-rire

La troupe de la Comédie artistique de Lausanne, qui n'a pu jouer jeudi dernier, à cause de la maladie de deux de ses sociétaires, viendra demain soir, dimanche, représenter sur notre scène, « Le veilleur de nuit », de Sacha Guity. La pièce n'est pas à l'usage des jeunes filles. Le spectacle commencera par « Hautes Etudes ». L'imparable M. Bouchez conduira le spectacle. La location est ouverte dès à présent chez le concierge du théâtre. Comme il est question d'interdire, dès la semaine prochaine, les spectacles et concerts, et autres réunions publiques, on fera bien de profiter de l'occasion.

Avis officiels

Ville. — Impôt communal.

Neuchâtel. — Ecole de mécanique.

St-Imier. — Impôt municipal.

Agenda de la classe ouvrière

Nous rappelons que l'« Agenda de la Classe ouvrière », édition de 1919, publié sous la direction de Ch. Naine, est en préparation. Tous les syndicats sont priés d'informer immédiatement l'imprimerie populaire (soc. coop.), à Lausanne, des changements qui pourraient survenir encore dans leurs comités.

Les listes de souscription doivent également être retournées au plus tôt, ainsi que les commandes individuelles. Beaucoup de camarades n'ont pu être servis l'année dernière parce qu'ils ne s'étaient pas annoncés.

Le prix de souscription est de 1 fr. 60 et une réduction est consentie en faveur des organisations à partir de 5 exemplaires.

CANTON DE NEUCHÂTEL

DEPUTES AU GRAND CONSEIL

Les députés socialistes au Grand Conseil sont priés de se rencontrer dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds.

Dans l'administration. — Le Conseil d'Etat a fixé comme suit la durée du travail du samedi dans les bureaux de l'administration cantonale :

a) de 7 h. du matin à midi, du 1^{er} mai au 15 octobre ;

b) de 8 h. du matin à 1 heure de l'après-midi, du 16 octobre au 30 avril.

— Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Charles Bardet, employé d'administration, à Serrrières, aux fonctions de commis à l'Office des poursuites et des faillites du district de Neuchâtel, en remplacement du citoyen Ernest Walperswyler, appelé à d'autres fonctions.

— Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Charles Soguel aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Cernier, en remplacement du citoyen Paul Evard, décédé.

Université. — Le Conseil d'Etat a nommé : a) le citoyen J. Wilhois, à titre de chargé de cours, pour donner, pendant le semestre d'hiver 1918-1919, à la Faculté des lettres de l'Université, un cours sur les « Institutions sociales de la France » ; b) le citoyen Albert Dulait, docteur en droit, avocat à Charleroi, à titre de chargé de cours, à la section des sciences commerciales de la Faculté de droit de l'Université, pour l'enseignement du droit commercial belge, à l'usage des internés de nationalité belge.

NEUCHÂTEL

Rappel. — Ce soir, séance importante du groupe des conseillers généraux.

LE LOCLE

Lait. — Dès le premier novembre, il sera remis de nouvelles cartes de lait. La décision de l'Office fédéral de l'alimentation prévoit que les enfants au-dessous de 5 ans recevront 1 litre, ceux de 5 à 15 ans, et les personnes âgées de plus de 60 ans, une ration et demie, et la classe de 15 à 60 ans, une ration ; les malades une ration et demie. Cette ration sera plus ou moins importante suivant la quantité de lait disponible.

Tout le lait produit dans les fermes des environs devra être mis à la disposition de la consommation. En outre, des demandes pressantes ont été faites auprès des autorités, pour qu'il soit attribué à notre ville un contingent de lait de secours suffisant et permettant de fixer la ration à 5 décilitres.

Pour assurer une répartition équitable, il a fallu établir quelques règles qui, nécessairement, restreindront la liberté des producteurs et des consommateurs. La Commission de ravitaillement a cherché toutefois à modifier le moins possible les habitudes de la population. Le lait sera livré par les laiteries de la ville : MM. Sommer, dépôt Avenir ; Graber, dépôt Col-des-Roches ; Sandoz, dépôt Quartier-Neuf ; M^{me} Grosclaude, et M. Grimm ; ou directement par les producteurs aux consommateurs.

Chaque famille ne pourra recevoir du lait que d'un fournisseur qu'elle désignera à l'Office communal. On ne pourra, dans la règle, changer de fournisseur au cours de l'hiver 1918-19. Le contrôle se fera au moyen d'une carte spéciale qui devra être présentée au fournisseur. Les personnes prenant pension, indiqueront comme fournisseur le maître de pension, auquel il sera remis une carte spéciale. En cas de pénurie, le laitier devra réduire la ration de tous les clients, celle des petits enfants exceptée. Il est interdit de livrer du lait sans remise des coupons de la carte de lait.

Une soumission loyale de tous, producteurs et consommateurs aux règles établies, est nécessaire, si l'on veut pouvoir assurer une juste répartition, un contrôle efficace tout en maintenant la livraison directe du producteur au consommateur. Tout abus sera réprimé sévèrement.

Commission de ravitaillement,

Course de l'Espérance ouvrière. — Vouant profiter des derniers beaux jours que l'automne nous donne, la société de chant, l'Espérance ouvrière organise une course d'après-midi le dimanche 20 octobre, à La Sagne, et rencontre avec la chorale l'Avenir de La Chaux-de-Fonds.

Désireux de passer quelques instants de bonne camaraderie avec nos amis chaux-de-fonniers, nous convions à cette petite sortie nos membres honoraires et passifs, ainsi que les amis de l'Espérance ouvrière. Départ à une heure après-midi, très précises, du local, restaurant Charles Schleppey, rue de la Gare. Soirée récréative à l'hôtel von Bergen par les deux sociétés.

Ne pas oublier sa carte de pain. G. F.

Conseil général du Locle

Séance du 18 octobre, sous la présidence de Marc Inaebnit.

Allocations de renchérissement. — Le projet du Conseil communal, renvoyé à une commission, nous revient avec son entière approbation. Il est accepté.

Pour le deuxième semestre 1918, ces allocations sont : Jusqu'à 3,000 fr. de traitement, 350 fr. pour les mariés et 175 fr. pour les célibataires ; de 3,001 à 3,500, respectivement 250 et 62,50 ; 3,501-4,000 : 200 et 50 ; pour les mariés seulement : 4,001-4,500, fr. 150 ; 4,501-5,000, fr. 100 ; 5,000-5,500, fr. 50.

En outre, 100 fr. par enfant, sans gain, né postérieurement au 30 juin 1900, sans limitation de traitement.

La moitié de l'allocation est payable immédiatement ; l'autre moitié au 15 décembre. Une modeste allocation est également accordée aux membres du C. C. non permanents. Crédit de 55,600 francs voté à l'unanimité.

Motion demandant l'étude de la question de la cuisson par l'électricité. — M. A. Calame développe, avec chiffres comparatifs très intéressants, cette motion, appuyée par l'assemblée, puis acceptée par le C. C.

Motion demandant l'étude de l'application et de l'extension de la journée de 8 heures dans tous les services de la commune. — Le camarade Toffel développe cette motion et fait l'apologie des huit heures, au triple point de vue économique, civique et moral.

M. Dubois, tout en reconnaissant l'intérêt de cette motion, la trouve inopportune et craint la sous-production, la concurrence d'après-guerre. Les camarades Toffel, Berger, Giroud et Inaebnit, en particulier, répondent à M. Dubois et défendent avec toute l'ardeur d'ouvriers la motion.

M. Piguet, président, dit que le C. C. accepte à l'unanimité la motion, réservant son opinion après étude. M. P., avec compétence, fait l'histoire des réductions successives apportées à la journée de travail, sans que la production en ait souffert. Où est la limite ? L'industrie devra sans doute s'en préoccuper pour elle-même.

MM. Allisson, Humbert et Moreau acceptent l'étude. Par 20 voix et sans opposition, la motion est votée.

Agrégations. — Bühler Alfred, Christ Pierre, Christ Marthe, Francon Pierre, Reubi Marguerite, Reubi Eugène, Spillmann Ed., Taillard Ernest.

Les camarades Peçon, Vermot et Piaget sont nommés aux commissions des comptes de 1918 et 1919.

Interpellations. — O. Laesser, au sujet d'un communiqué paru dans la « Feuille d'Avis », concernant le prix relatif de l'électricité à Boudry

figure austère du docteur Chartrain ; il ressuscitait l'accident de l'échelle, lorsque, grimpé dans le grenier, il était tombé par la trappe à fourrage dans le râtelier du vieux cheval effrayé. Comme alors, son père et sa mère se penchaient sur lui ; mais au lieu d'être consolé par eux, au lieu de sentir s'appliquer sur sa jambe écorchée une bande mouillée d'arnica, Claude les voyait se regarder en hochant la tête, comme si sa blessure était dangereuse. Ils avaient tellement vieilli qu'il avait peine à les reconnaître sous leurs cheveux blancs, qui cependant ne grisonnaient même pas quand la mort les avait pris ; et quelle pâleur singulière sur leurs visages peu à peu décolorés qui fondaient, comme dit Shakespeare, dans l'air subtil.

Shakespeare ! Deux gros tomes reliés avec des images ; le roi Lear à la barbe échevelée maudissant ses filles, dans un passage de tempête, Shylock aiguillant son couteau et cherchant sur la poitrine d'Antonio la place vive qu'il découperait, Desdémone défaisant ses cheveux et chantant la romance du saule. Comme jadis, il monta sur une chaise pour atteindre les volumes et il ramena celui où l'on voit Falstaff au ventre énorme buvant à la taverne avec ses compagnons ; c'est à cette gravure que d'habitude s'ouvrait le livre. Claude s'étonna, tournant les pages les unes après les autres, de n'y rien voir, pas même le blanc du papier ; rien que l'inane, l'inexistant d'un Shakespeare de nudes.

Et soudain, les personnages du poète sortaient comme des rois et des figurants de théâtre de tous les coins de la pièce, Othello au teint basané, Hamlet en pourpoint à crevés, Ophélie en robe blanche, et Troilus et Cressida. Se tenant par la main, ils tournaient en ronde et dansaient une farandole autour de lui, fuyaient par la porte, rentraient par la fenêtre, et ils détournaient leurs

yeux du petit Claude, toujours agenouillé devant le canapé, avec son volume impalpable entre les mains. Il ne pouvait rencontrer les regards d'aucun d'eux ; leur expression était celle de la pitié, d'une pitié attendrie sur le visage d'Ophélie, inexorable sur celui d'Othello qui, ses compagnons disparus, demeurerait seul dans l'attitude immobile et un peu grotesque d'un de ces nègres décoratifs en bois sculpté qui roulent des yeux d'émail blanc et qui ont toujours pour cœur une horloge ; les heures formaient leur cercle sans qu'aucune aiguille annonçât laquelle allait sonner...

Trois coups cependant craquaient dans le mécanisme, trois coups secs qui tiraient Claude de sa torpeur ; la voix de son beau-frère à travers la porte l'avertissait :

— Il est cinq heures, bonjour !
Et les trois mêmes coups, affaiblis, heurtaient la porte des Ouvriers.

Claude ne fit qu'un saut hors du lit, écarta les rideaux sur le jour à demi obscur et le grand soufflet frais du parc.

Ouf ! Si on le reprénait à dîner si copieusement ! Et pourquoi avait-il bu du café si fort et de la chartrreuse ? De l'ancienne, introuvable aujourd'hui, et dont Robert possédait encore quelques bouteilles !

La migraine ? Non... Il fit quelques exercices respiratoires ; l'air entra largement dans ses poumons, le sang circula rapide dans ses artères. Un bain glacé, une bonne friction au gant de crin et il serait dispos.

Le break, emporté par Pluton et Kuroki, harnachés en poste, roulait au tintinnablement joyeux des grelots. Au bord de la route large, de hautes platanes dépouillés dévotaient leurs ramilles rousses sur le ciel pâle. Des prairies s'élevaient, encore blanches du gel nocturne. Il faisait

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission de secours aux familles dans le besoin

Paul Graber disait hier : « Concernant l'action directe aux familles les plus douloureusement éprouvées, un crédit de 50,000 fr. a été voté. Notre mot d'ordre est celui-ci : Pas une famille ne doit avoir faim, ne doit avoir froid, ne doit être insuffisamment habillée. Il faut que tous les cas parvenant à la connaissance de quelqu'un soient immédiatement transmis à un membre de la commission. »

Voici la liste des membres :

Mmes Blanche Graber, Numa-Droz, 178 ; Fritz Eymann, Jardinets ; Francis Junod, Commerce 139 ; Louis Schelling, Commerce 139 ; Auguste Varrin, Nord 43 ; Maurice Macquat, P.-H. Matthey 27 ; MM. Edmond Ernst, Vieux-Patriotes 141 ; John Forster, Doubs 153 ; Alfred Ray, Beau-Site 1 ; Arnold Gonseth, Terreaux 18 ; Charles Perpenoud, Combe-Grieurin 31 ; Frédéric Delachaux-Leuba, Nord 67 ; L. Calame-Sulzberger, Nord 113 ; Emmanuel Bauler, Tourelles 21 ; Jules Courvoisier, Est 14 ; Marc Borel, Montbrillant 2 ; Dr Eugène Burkart, Tilleuls 7 ; Dr Alcide Bourquin, Léopold-Robert 41 ; Dr Georges Meyer, Léopold-Robert 76 ; André Gutmann, Léopold-Robert 73 ; Georges Bloch, Bois-Gentil 11 ; Mme Eugénie Reber-Quaile, Nord 67 ; MM. Jean Sunier, Serre 95 ; Emile Fasnacht, Nord 175.

Chorale l'Avenir

La société ayant décidé sa course d'automne pour le dimanche 20 octobre, elle invite ses membres honoraires, passifs et amis à y participer. But : La Sagne, hôtel von Bergen.

La course se fera conjointement avec les amis de l'Espérance ouvrière du Locle. Rendez-vous aux Mélézes à 1 h. précise.

Etoile-Chaux-de-Fonds au Parc des Sports

Il vaut la peine de revenir sur la rencontre de demain au Parc des Sports, entre Etoile I et Chaux-de-Fonds I. Comme toujours, la partie sera palpitante du commencement à la fin et aucun des spectateurs, cela est certain, ne regrettera son déplacement à la Charrière.

Terminons en disant que trois rencontres Etoile-Chaux-de-Fonds se joueront au Parc des Sports, le grand match prévu pour 2 h. ½ étant précédé de celui Etoile III contre Chaux-de-Fonds III à 1 heure, et suivi, à 4 heures, de celui Etoile II contre Chaux-de-Fonds II.

Musique de chambre

Le premier concert de la Société de Musique aura lieu mercredi soir, à La Scala, avec le quatuor à cordes Schiffmann. Les jeunes artistes qui composent cet ensemble déjà célèbre sont supérieurement doués.

Billets en vente au magasin de musique Beck, rue Neuve 14.

Ecole supérieure de commerce

Les trois classes de première année, fermées lundi dernier pour prévenir l'extension de l'épidémie de grippe au sein des élèves de l'Ecole, reprendront leurs cours régulièrement dès lundi 21 courant, à huit heures, si les circonstances le permettent.

Les élèves de première année sont donc invités à se présenter à l'Ecole, sauf, toutefois, ceux qui auraient un membre de leur famille malade de la grippe.

Innocentes victimes de la guerre

Pour tenter de sauver de la ruine complète les chevaux qui nous restent et qui, les uns après les autres, meurent de faim à la suite d'une cruelle agonie, une dernière démarche qui doit avoir le développement d'un véritable mouvement populaire est faite par l'Etoile Rouge suisse et les sociétés protectrices d'animaux de toute la Suisse, sous forme d'une pétition populaire au Conseil fédéral, que tous les citoyens et citoyennes, âgés de 20 ans au moins, sont invités à signer.

Des listes sont déposées dans un certain nombre de magasins et tous les amis des chevaux, ces serviteurs si utiles et si dignes de pitié, seront reconnaissants à toutes les personnes qui appuieront leur démarche de leur signature.

Aux commis et employés de commerce

Malgré toutes les circulaires, malgré tous les appels de la Société suisse des commerçants, il y a encore bon nombre de maisons en ville qui ne paient pas d'allocation à leurs employés, sans en outre avoir augmenté le salaire de ces derniers en proportion avec le renchérissement de la vie. Il est vraiment pénible de constater qu'il y a des employés qui sont plusieurs années dans la même maison, qui remplissent leur devoir envers leur patron et dont le salaire ne dépasse guère 250 francs.

Bien entendu on pourrait aussi citer des maisons qui ont compris la situation difficile dans laquelle se trouvent beaucoup d'employés et qui ont fait leur devoir envers ceux-ci, mais hélas elles sont en grande minorité.

Comment voulez-vous qu'un employé gagnant de 180 fr. à 250 fr. par mois remplisse ses devoirs envers l'Etat (impôt, etc.) s'il paie actuellement 4 fr. 70 pour la pension, soit 140 fr. par mois, 25 à 30 fr. pour la chambre, sans tenir compte des dépenses de vêtements pour l'hiver. Malheur à celui qui a besoin d'un habit complet ou d'un pardessus.

C'est un fait que le minimum des salaires payés aux employés à La Chaux-de-Fonds est de 25 pour cent inférieur à ceux payés dans les autres centres industriels de la Suisse, mais les exigences des patrons sont les mêmes.

Comment pourrait-on remédier à cet état de choses ? A mon avis, il n'y a qu'une seule chose à faire : S'organiser, créer une puissante organisation analogue à celle des ouvriers horlogers, englobant tous les employés de la ville des sexes masculin et féminin et de toutes les entreprises. Mais pour cela il faudrait un peu moins d'indolence de la plus grande partie des employés.

Allons, organisons-nous, comme nos collègues des banques de Zurich et alors on verra.

Un employé.

La « Pensée » au Stand

Nous rappelons le concert de la « Pensée » au Stand, dimanche 20 courant, dès 3 h. de l'après-midi, avec soirée dansante dès 8 h. du soir.

Dons

La Direction des finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants : 15 fr. pour les Colonies de vacances, de la part des fossoyeurs de Mme Fuchs-Stalder. 64 fr. pour le Don national suisse, de la part de la Société de chant « Le Coucou » et du tenancier des Mélézes, M. Wetzel. 5 fr. pour l'Hôpital d'enfants, anonyme. 175 fr. en souvenir de feu M. Albert Tissot, de la part de ses amis, dont 100 fr. en faveur des familles des victimes de la grippe et 75 fr. pour les Crèches de l'Amitié.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

21

L'AUTRE LUMIÈRE

PAR

Paul MARGUERITE

(Suite)

Claude s'éveilla : l'absurde histoire ! Voilà qui lui apprendrait à dormir sur le côté droit !... Si forte persistait l'impression, qu'il ne referma point tout de suite les paupières, craignant que les mailles du songe ne se renouassent. Le malaise ne se dissipa que peu à peu. Dans quelle profondeur singulière de l'imagination et du souvenir, à travers quelles régions obscures du sentiment s'élevaient ces phantasmes, où la mystique du divin et celle des peuples voient la clé mystérieuse des événements révélés plus tard ?...

Il se rappela que Mlle de la Hodde portait sur elle un très léger parfum de verveine ; il est vrai qu'elle faisait songer à une vestale... Tout demeurait plongé dans un silence de Château de Belle ou Bois-Dormant. Les images du sommeil le réattaquaient vers les Limbes ; le rêve à nouveau fleurit.

Cette fois, il s'élevait plus que dans un passé d'enfance. Rien du présent ne s'interposait entre le déroulement de ces évocations lointaines. Il revivait ses jeux et ses réveries de gamin, se disputait avec Jacques et subissait l'autorité d'Alina qui départageait leurs brouilles.

Il revoyait le doux visage de sa mère, la belle

froid. L'orient s'embrasait, le soleil éclairerait une glorieuse journée.

Claude adorait ces levers de jour avant-coueurs d'émotions et dont l'air vivifiant fouette le corps allégé. Jamais il ne s'était senti plus heureux, en plus totale conscience de sa jeunesse et de sa force. Il envisageait cette partie de chasse comme une des mille ivresses que lui réservait les lendemains. Sa joie dépassait les minutes présentes, l'enchantement même que lui inspirait la possession certaine d'Antoinette, l'épanouissement d'une longue et intense vie. Ses espoirs et ses désirs, tant il les sentait vastes, pour rester dans le vague, ne s'en déplaçaient pas moins avec une fougue illimitée. Quel plaisir, il éprouvait à se retrouver là, entre bons compagnons, et à voir tous les visages refléter cette même expression de gaieté un peu grosse qu'éprouvent les hommes échappant, pour un temps d'échappée, à la servitude mondaine ou aux exigences féminines !

Il les examinait tous à tour de rôle, avec une sympathie où sa cordialité naturelle s'avivait d'une bienveillance venue de l'occasion et de la minute. Il regarda même M. Darlay sans répugnance, résista à l'envie de trouver trop « smart » et trop neuf son costume sorti de chez un grand tailleur anglais ; un complet vert mousse, tout en martingales et en poches, que rehaussaient un petit chapeau à plume de coq de bruyère et des bandes molletières kaki.

(A suivre.)

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE N° 100



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Impôt communal 1918

Les contribuables internes et externes à l'impôt communal 1918 dont les bordereaux sont expédiés ce jour, sont informés que le paiement de cet impôt doit être effectué au Bureau des contributions communales, Serre 23, ou à la poste,

Jusqu'au 15 novembre 1918, au soir.

La surtaxe de 5 % est exigible dès le 16 novembre 1918, conformément à l'art. 22 modifié de la loi sur les impositions municipales, **il n'est pas envoyé d'avis personnels.**

Les militaires au service ont droit à un délai de 45 jours dès la date de licenciement, pour acquitter leur impôt.

Les contribuables dont la taxation est encore en suspens seront mis au bénéfice du délai de quarante-cinq jours prévu par la loi. L'expédition de ces mandats aura lieu prochainement. Les contribuables qui seraient en réclamation sont rendus attentifs aux art. 20 de la loi et 15 du règlement communal sur les impositions, aux termes desquels ils sont tenus d'acquitter leur impôt dans les délais fixés pour la perception, le trop perçu leur étant restitué s'il est fait droit à leur réclamation.

Les tarifs et tables de calcul de l'impôt progressif sont en vente au prix de 50 ct. au Bureau des contributions communales.

La Chaux-de-Fonds, le 30 août 1918.

P3035C 2609

DIRECTION DES FINANCES.



Ville de La Chaux-de-Fonds

Electricité

Arrêt du courant alternatif

Il est porté à la connaissance des abonnés à l'électricité qu'en raison des travaux à effectuer à l'usine des Eplatures, le courant alternatif sera arrêté pendant les quatre dimanches d'octobre, de 7 heures du matin à 5 heures du soir. 3184

Direction des Services Industriels.

Municipalité de St-Imier PUBLICATION

Il est rappelé aux contribuables que le délai pour le paiement de l'impôt municipal, exercice 1918, est échu depuis le **30 septembre**; tous ceux qui ne l'ont pas encore payé sont invités à se libérer jusqu'au **30 novembre prochain au plus tard.**

Saint-Imier, le 10 octobre 1918. 3320

Conseil municipal.

Ecole de mécanique et d'horlogerie Neuchâtel

L'Ecole met au concours une

Place de maître pour l'enseignement pratique de l'électrotechnique

OBLIGATIONS: Bon mécanicien-électricien et connaissance du bobinage des moteurs.

Entrée en fonctions: 3 janvier 1919.

Traitement: Initial, fr. 4200; maximum, fr. 5100.

Cloûture du concours: 31 octobre 1918. P2799N

Adressez les offres à la Direction de l'Ecole, qui renseignera. 3289

La Commission.

Exposition-Concours d'Affiches-Réclame "Amer Monné"

Grande salle de l'Hôtel de Paris, 1^{er} étage

Dès samedi 19 et jusqu'à lundi 21 octobre, seront exposés les Affiches-Réclame du concours "Amer Monné", dont le 1^{er} prix a été décerné à M. KUNZ de La Chaux-de-Fonds.

La salle sera accessible au public tous les jours, de 10 h. du matin à 5 h. du soir. 3371

Entrée gratuite.

Dimanche, de 10 h. à midi, l'apéritif sera offert gratuitement.

CABINET DENTAIRE LÉON BAUD

27, Rue Jaquet-Droz, 27 — Maison de la Consommation LA CHAUX-DE-FONDS

23 ans de pratique 16 ans chez H. Collet

Spécialiste pour la pose de dentiers en tous genres

Garantie sur factures par écrit Prix modérés

Extractions Réparations
Transformations Plombages 2195

Maison Ulysse Nardin

LE LOCLE

demande 3417

Pivoteurs « Repasseurs

Remonteurs « Régleuses

Régleurs-Retoucheurs

Poseurs de cadrans

Joueurs et Metteurs en boîte

Choix incomparable de

JAQUETTES

LAINES, en toutes teintes, depuis Fr. 35.—

Cache-Blouses - Boléros - Pantalons Réforme

SOUS-VÊTEMENTS

DAMES - MESSIEURS - ENFANTS

J. GAEHLE

Succ.: W. STOLL 3446 Léopold-Robert 4

Association des Camionneurs et Voituriers de La Chaux-de-Fonds

Tarifs en vigueur dès le 18 octobre 1918

CAMILIONNAGES	CAMILIONNAGES PETITE VITESSE			Minimum de taxe par expéditions			VOITURAGES sans aucune manutention du personnel			
	De la gare à la ville	Colis express et Grande vitesse par 100 kilos	Expéditions partielles jusqu'à 5000 kilos	Wagons complets de 5000 kilos et plus		Express	Par 100 kg.	A l'heure	Au m ³ Minimum	
			FARINE	AUTRES	G. V.					P. V.
I ^{re} zone	—80	—60	—40	—50	—60	—50	—25	1 homme et 1 cheval: la 1 ^{re} heure, fr. 3.50 les suivantes, fr. 3.— 1 homme et 2 chevaux: la 1 ^{re} heure, fr. 5.50 les suivantes, fr. 4.50	1 ^{re} zone	4.—
II ^{me} zone	—90	—70	—50	—60	—60	—50	—30		II ^{me} zone	5.—
III ^{me} zone	1.—	—80	—50	—70	—70	—60	—35		III ^{me} zone	6.—

Adopté les 11 et 12 octobre 1918.

3407 P23683C

Le Comité directeur.

Si vous voulez être renseignés d'une façon objective et impartiale sur les événements européens et trouver des informations qui ne sont publiées nulle part ailleurs sur le mouvement général vers la paix des peuples et sur les principes qui présideront à la nouvelle organisation du monde

Lisez La Feuille

journal du matin, d'avant garde et ne se rattachant à aucun parti, fondé d'après les idées les plus modernes en matière de presse. Malgré les attaques dont elle a été l'objet, « La Feuille », grâce à l'excellence de sa rédaction et de sa documentation, n'a fait que prospérer. Elle possède aujourd'hui comme abonnés les représentants les plus sérieux de l'élite intellectuelle suisse. — En vente dans tous les kiosques et dépôts. — Service gratuit pendant huit jours à toute personne qui en fait la demande. — Administration de « La Feuille »: 8, Place Madeleine, Genève. JH35464C 3381

Un crime

ne saurait mieux éveiller votre curiosité que notre brochure sur l'hygiène intime, — prévoyance et cosmétique; — également instructive et précieuse pour dames et messieurs. — Demandez-en l'envoi, en joignant fr. 1.50 en timb. à votre lettre, à l'auteur, Dr A. Bimpage, Case Rhône 6303, Genève. OF 1075G 3026

La Ruche

Nord 56 et Temple-Allemand 56
Belles pommes de conserve à 55 et 60 ct. le kilo. Sur demande on livre à domicile. 3355
Téléph. 6.50. Se recommande.

J'achète

Tuyaux et coudes de fourneaux. Potagers et fourneaux. Meubles de tous genres. Pendules neuchâtelaises. Antiquités, livres, gravures, cadres, vaisselle, lingerie, batterie de cuisine. 2993

En cas de départ, j'achète en bloc.

ACHAT ET VENTE

Réparations de tous meubles

Eug. Matile, Le Locle

Rue JeanRichard 15 et 17



Pas de nettoyage de maison sans le

Savon "Minatol"

En vente dans tous les magasins des Coopératives. 1

Société coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1917

2,221,486 fr.

Réserve: Fr. 158,011

Capital: 122,270

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs

La Société est le régulateur incontesté, aujourd'hui, des prix de tous les articles dont l'occupation. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5. 8628

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2 a été payé sur les Fr. 10 ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

Gonocidine

(Nom déposé)

Capsules balsamiques d'une efficacité absolue contre la blennorrhagie chronique et aiguë, cystite et prostatite. Supprime rapidement le rétrécissement du canal.

Prix de la boîte: Fr. 6.— Les 3 boîtes 17.50

En vente:

Pharmacie de la Place Grenus Genève 3258

Demandez la nouvelle brochure gratuite « Vie intime ».

Pharmacie B. Bähler St-Imier

Spécialités suisses et étrangères

Kola granulée

Antinoïne Huile de Harlem véritable - Toile souveraine Articles de sauvetage Irrigateurs 2268

M. Oreste Bianchi Cordonnier

Grande rue 26 (Lion d'Or) Le Locle

CHAUSSURES SUR-MESURE

Réparations soignées

3133 Se recommande.

Achat de 2280

Vieux métaux

plomb, zinc, cuivre, laiton et vieux cadrans, aux plus hauts prix du jour.

Jean Collay

15, Rue des Terreaux

Téléphone 14.02

Mme Beck couturière

15, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour facons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 9679

GOUPABLE

est celui qui, par les temps actuels, se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez le livre de renseignements indispensables pour gens mariés. Envoi discret sous pli fermé.

Ecrire: Institut Hygie S. A., N° 22, Genève. Joindre fr. 0.20 en timbres poste, pour les frais. 9678

Meubles

PERRENOUD

Serre 65

3284

Attention!

Avant d'acheter ailleurs vos

Chaussures
Caoutchoucs
Confections
Lingerie 3412
Bonneterie
Parapluies
etc. etc. etc.

pour Dames, Messieurs et Enfants

visitez le

MAGASIN DE

Soldes et Occasions

10, Rue Neuve - Place Neuve -

Au Petit Paris

Rue Léopold-Robert 25
au 1^{er} étage

Pour faire de la place, nous mettons en vente le reste de notre marchandise, soit :

Rideaux. Cantonnières. Stores. Brise-bise. Tapis de table. Nappage. Serviettes à thé. Essuie-mains. Linges de toilette. Bassin flanelle-coton. Couvertures laine. Cotons pour blouses d'horlogers. Lainages écossais. Cordelières de rideaux, petites fourrures pour fillettes. Pochettes, etc.

Lingerie de corps pour dames, encore beau choix. Quelques centaines pièces de broderie, qualité extra, aux anciens prix. 3455

Chemises soignées pour Messieurs.

Jusqu'à fin du mois seulement 10% d'escompte.

Apollo NEUCHÂTEL
— Jardin Anglais —

PROGRAMME du 17 au 23 octobre

Le Comte de Monte-Cristo
6 époques

Cette semaine les deux dernières et plus poignantes époques de ce gigantesque drame. En 6 actes.

VII. Les derniers exploits de Caderousse.
VIII. Châtiment.

LES ACTUALITÉS DE LA GUERRE
Vue très intéressante.

Lui, marin
Comédie des plus amusantes. Fou-rire.



ÉCOULEMENT
Goutte militaire (Tripper). Envoi discret contre remboursements. de fr. 5.—. Droz, herboriste, Neuchâtel. Téléphone 1018. 3380

On demande à acheter d'occasion deux duvets et deux couvertures de laine propres et en bon état. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 3462

Tour à pivoter, burin fixe pour sertisseur, ainsi qu'une roue de bois, sont à vendre. Bonne occasion. S'adr. Numa-Droz 10, 1^{er} étage à gauche. 3454

Au Gagne-Petit E. Meyer & Co, Place Neuve 9, Lainage, Corsets, Lingerie, Literie, Meubles soignés.

A vendre ou à échanger une table de cuisine de 2 m. contre une plus petite, soit 1 1/2 m. A la même adresse à vendre une zither. S'adress. au bureau de La Sentinelle. 3375

Pinis Coronat Opus
En 1901, le Dr Auguste Forel, qui n'était pas encore un « cher camarade » alors, nous refusait une conférence publique et contradictoire, prétextant l'impopularité du souverain, le peuple. Aujourd'hui qu'il est devenu socialiste, nous lui avons réitéré la même proposition par le canal de son Terre-Neuve et ami, le sieur Leyvraz, instituteur, mais tous deux se dérobent et font le mort, démontrant la crainte de voir l'étalage scandaleux du Brodneid, le terme est de Forel, de l'invidia medicorum classique, de la jalousie du métier morticole, se produire publiquement. L'étude des fourmis et surtout des lépidoptères apprit au Dr Forel à métamorphoser à volonté de chenille néfaste en papillon éblouissant, par son clinquant universitaire, aux yeux de la partie simpliste des populations, qui vénère encore le galon. 3457
Dr FAVRE.

Brasserie de la Charrière
Tous les samedis soir
TRIPES
Se recommande, 357
Jules WYLER.

Café-Restaurant des Chemins de Fer
Jaquet-Droz 58, près de la Gare
Tous les lundis à 8 1/2 heures et samedis soir à 5 h.
Gâteau au fromage
Toujours excellente saucisse vaudoise à la ration. 7945
Consommation de 1^{er} choix
Magnifique orchestre p^r familles
Accordéon p^r amateurs
Se recommande.

MEUBLES
Armoires à glace, dep. fr. 175.—
Lavabos avec glace et marbre, dep. » 245.—
Lits complets, matelas crin, dep. » 380.—
Chaises longues, divans, fauteuils, chez H. Hofstetter fils, Hôtel-de-Ville 37 et Jardinet 1. Téléphone 19.53. 3523
6958 Guérison du P-16-U.

Gouttes et des Glandes
par notre Friction anti-goutteuse, « Strumasan » seul remède efficace et garanti inoffensif. Nomb. attest. Prix : 1/2 flac. fr. 2.50, 1 flac. 4 fr. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

sur la route de Paris, brillèrent les lanternes de la voiture qui emportait Edile et son séducteur. Carvajan se releva et, le cœur serré, les yeux secs, il redescendit à La Neuville, rentra à la rue du Marché, où le père Gâtelier venait d'être rapporté. Il alla à son maître, le secoua pour le réveiller, lui cria dans les oreilles que sa fille était partie, qu'elle s'était fait enlever par M. de Clairefont.

— Enlevée ! m'entendez-vous ? hurla-t-il, en enfonçant ses doigts dans le bras du vieil ivrogne. Enlevée par ce misérable...

— Ah ! ah ! enlevée, hoqueta Gâtelier, dans le cerveau duquel traînaient encore des lambeaux d'idées commerciales... Enlevée... Mais tu sais, Carvajan, le transport, comme dans toutes nos livraisons, à la charge du preneur !

Le garçon de magasin laissa tomber le malheureux, qui se rendormit d'un lourd sommeil, et, montant dans son grenier, il se jeta sur son lit, dévoré de honte et de colère.

Le départ d'Edile, qui semblait devoir bouleverser tous les plans de Carvajan, n'eut cependant pour lui que des conséquences heureuses. Il y a des êtres privilégiés pour qui tout tourne à bien, même le malheur. Le père Gâtelier, abandonné par sa fille, ne trouva à ses chagrins d'autre remède qu'un accroissement de son ivrognerie. Il ne quitta plus le café du Commerce, et, depuis le matin jusqu'au soir, on put le voir, les yeux flamboyants, la langue pâteuse, encombrant des soucoupes de ses tasses à café la table qui lui était réservée. Complètement abruti, il ne s'occupait plus du tout de son commerce, ne parlait jamais de sa fille et avait abandonné à Carvajan la direction de sa maison. En trois ans, elle prit une importance qu'elle n'avait jamais eue quand c'était Gâtelier qui traitait les affaires à coups de petits verres.

Carvajan, froid, méthodique, actif et exact, se mit à parcourir le canton, à visiter les fermiers, à avancer de l'argent à ceux qui étaient embarrassés, prenant pour gage les récoltes sur pied. Il jeta ainsi les premières bases d'une banque agricole, dont il devait plus tard tirer, au point de vue financier et politique, un sérieux parti. Au commencement de la quatrième année, le père Gâtelier mourut.

Tous ceux avec qui il avait trinqué suivirent le convoi : il y eut foule. Sa fille, arrivée le matin même de l'inhumation, descendit rue du Marché. Elle parut aux côtés de Carvajan à l'église, vêtue de noir, cachée sous un voile de crêpe qui empêchait de voir son visage. Après la cérémonie, elle rentra rue du Marché et partit le soir, après s'être enfermée avec Carvajan toute la journée. Le lendemain, le peintre en bâtiment de La Neuville fut appelé, reçut l'ordre de gratter l'ancienne enseigne de la maison et, au lieu du

nom de Gâtelier, d'y mettre celui de Carvajan. C'est ainsi que la ville apprit que le commis devenait patron et prenait la suite des affaires de son maître.

Quelle convention avait été passée avec Edile ? Quel accord avait été conclu entre elle et celui qui l'avait tant aimée ? Nul ne le sut jamais. Elle s'éloigna pour ne plus reparaitre. Le bruit se répandit vaguement qu'elle habitait Paris. Des Neuvillois qui se disaient au courant des choses de la capitale racontèrent que le marquis, promptement las de la belle grainetière, l'avait galamment quittée en achetant pour elle un magasin de lingerie. Edile avait épousé un bureaucrate et vivait heureuse. Telle avait été la bourgeoise conclusion de son roman d'amour. Carvajan se montra triste et pâle pendant quelque temps.

Personne n'osa le questionner, quoique la curiosité fût grandement éveillée. Mais ce petit homme sec et anguleux avait une façon de dévisager les importuns qui coupait court à toutes les familiarités.

A compter de ce jour, Carvajan ne vécut plus que pour son ambition et sa haine. Il n'était pas distrait de l'une par l'autre. Elles avaient le même objet et marchaient de conserve. L'ambition visait à renverser et à remplacer le marquis de Clairefont qui avait dans le pays la plus haute influence et la plus grande fortune. La haine se tenait pour satisfaite si ce double résultat était atteint. Un homme qui, dans la vie, poursuit ardemment une idée unique, est invincible. Carvajan, doué d'une volonté impérieuse, d'une patience inaltérable, devait subordonner tous les actes de son existence à la lente et sûre préparation de sa vengeance.

Il savait que le résultat entrevu se ferait peut-être attendre pendant de longues années. Mais, impassible, il était résigné à poursuivre sa sape souterraine, jusqu'au jour où un dernier coup amènerait l'écroulement final. L'éloignement du marquis n'avait point amorti la violence de ses sentiments. Il n'avait qu'à lever la tête pour se souvenir. Il voyait sur la colline le mur blanc de Clairefont. C'était là qu'il était arrivé, après une course haletante, pendant la nuit de la Saint-Firmin, pour reprendre Edile. Dupé si complètement, lui, Carvajan, par ce bambin de marquis ! Après dix ans, il en palissait encore de colère et d'humiliation.

(A suivre.)

Abonnements pour les soldats
1 fr. 20 par mois

GRAND FEUILLETON DE „LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Les Batailles de la Vie

La Grande Marnière

par Georges OHNET

(Suite)

Honoré était un beau garçon, de moyenne taille, blond, avec des yeux bleus très doux. Quand il traversait la ville, conduisant son tilbury, et faisant, au trot sonore de ses deux chevaux, vibrer les carreaux des maisons, plus d'une femme risquait un oeil à la fenêtre. Bien des cœurs battaient pour lui en secret. Mais qu'espérer d'un élégant qui passait pour avoir à Paris des bonnes fortunes miraculeuses, et retenir, par les mêmes chaînes de fleurs, les comédiennes célèbres et les fières grandes dames ? Cependant un événement se préparait, qui devait avoir un grand retentissement dans le pays, et exercer sur la destinée du marquis une influence considérable.

Dans la rue du Marché, auprès de la fontaine publique, dont le rejaillissement continuait à la pierre des murs d'une moisissure verdâtre, s'élevait une étroite maison basse, à pignon aigu et penchant, aux fenêtres à guillotine garnies de carreaux verts, bossués, au centre, d'un cul de bouteille. Au-dessus de la porte, sur un tableau noir, étaient écrits ces mots : Gâtelier, marchand de fourrages, sons, recoupes et avoines. La petite boutique, au rez-de-chaussée, était encombrée de sacs de grains, et, dans un vaste casier appliqué à la muraille, des bocaux d'échantillons rarement remués rancissaient sous la poussière. Cet humide et triste réduit, où le soleil n'entrât jamais, parut lumineux au marquis. C'était un jour de marché : sa voiture avait été

arrêtée par un encombrement ; il laissa tomber un regard distrait sur cet intérieur sombre, et resta ébloui. Assise auprès de la fenêtre relevée, travaillant à un ouvrage de broderie, une jeune fille, blonde comme une madone de Raphaël, le teint blanc, la bouche rêveuse et tendre, des yeux bleus ombragés par de longs cils châtain, apparut pleine de la grâce délicate et charmante d'une fleur qui languit, sans air et sans soleil.

Les charrettes qui barraient la rue s'étaient éloignées, les paysans qui débattaient le prix d'une vente, à grand renfort de cris et de tapage dans la main, avaient gagné le cabaret voisin, le passage était libre, les chevaux du marquis, ne voyant plus d'obstacle, piaffaient d'impatience ; et cependant, il restait là, les yeux fixés sur cette fenêtre où rayonnait cette exquise beauté, oubliant où il était, se souciant peu d'être observé, méprisant les commentaires des bourgeois de la ville, tout à son admiration, et pris d'un ardent désir de descendre, pour se rapprocher de celle qui venait de le troubler si profondément.

Une aigre sonnette, mise en mouvement par l'huissier, l'arracha désagréablement à son extase. Il jeta un regard chagrin sur la rue sale, sur la maison vieille et noire, se demandant par quelle ironie de la destinée cette perle se trouvait dans ce borborygme. Il ressentit alors une sorte de commotion magnétique. Un homme venait de paraître sur le seuil, s'était appuyé au chambranle de la porte, et, de là, faisait peser sur le marquis le regard provocant de ses prunelles jaunes. M. de Clairefont, du haut de son siège, dévisagea cet audacieux. Il le vit petit, maigre, avec une figure chafouine éclairée par des yeux d'une vivacité extraordinaire. Il était vêtu comme un ouvrier, d'une veste de rainne grise et d'un pantalon de velours vert usé aux genoux.

Au même moment, la jeune fille leva la tête et aperçut Honoré arrêté devant la boutique. Elle rougit, se détourna, affecta un air indifférent, et, quittant sa chaise, elle s'enfonça dans les profondeurs obscures de la boutique. Le marquis l'entendit qui disait d'une voix douce et chantante :

Mission Suisse Romande
 Dimanche 20 Octobre, à 8 heures du soir
AU TEMPLE INDÉPENDANT
CONFÉRENCE MISSIONNAIRE
 3448 par M. Henri Perregaux P15706C
 pasteur à Neuchâtel, membre du Conseil de la M. S. R.
 Collecte pour l'Eglise Indépendante et la Mission.
DIRECTEUR
 Ensuite de démission honorable du titulaire, la Musique
 ouvrière
"La Persévérante"
 met au concours le poste de Directeur de la Société.
 Entrée en fonctions : Janvier 1919.
 Adresser les offres, jusqu'au 15 novembre 1918, au président,
 M. Alfred Crovoisier, Temple-Allemand 107 bis, qui est également
 à disposition pour tous les renseignements nécessaires. 3397

Palace - Neuchâtel Du 18 au 24 octob. Spectacle tous les soirs.
Palace - Neuchâtel
 Dimanche 20 octobre, Spectacle permanent dès 2 h. après midi
 Immense succès! Les grands films artistiques! Immense succès!
PARAITRE
 Adaptation cinématographique du chef-d'œuvre de MAURICE DONNAY
 de l'Académie-Française
VAGABONDE
 Grand roman réaliste en 4 actes de Mme GOLETTE WILLY.
 Interprété par MUSIDORA, qui triompha dans « Judex »
La bataille sur le Piave | **Mariage en 27 minutes**
 Les armées d'Italie à l'assaut de la victoire Comique fou-rire 3469

Potagers
 brûlant tout combustible 3265
BRUNSCHWYLER & C^{ie}
 Rue de la Serre 40 - La Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS
 Le Syndicat des ouvriers des Communes et des Etats, vorort
 Zurich, cherche pour le 1^{er} décembre, évent. 1^{er} janvier 1919,
un deuxième secrétaire
 Conditions: Connaissance approfondie du mouvement ou-
 vrier, bon agitateur, connaissance parfaite de l'allemand, capacité
 pour travaux de rédaction et routine dans les relations avec les
 autorités. Sont désirées des connaissances juridiques et de langues
 étrangères (français, italien). 3461
 Traitement minimum: Fr. 5200.
 Offres jusqu'au 2 novembre, au président central, cama-
 rade Charles Meier, St-Jakobstrasse 7, Zurich IV, qui donnera tous autres renseignements.

PARC DES SPORTS (Rue de la Charrière)

Dimanche 20 Octobre 1918
 A 2 1/2 heures précises:
Match sensationnel de Football
ETOILE I
 contre
CHAUX-DE-FONDS I
 Entrée 1 franc. - Dames, militaires et enfants, 50 cent.
 Supplément de 80 cent. aux tribunes. 3476

Chiffons, Os, Métaux CHOUCROUTE
 nouvell
 1^{re} qualité, en seilles de 20 à 50
 kg. Expédition-partout. Mau-
 rice Favre, Cormondrée
 sur Neuchâtel. OFB15N 3365
HOFMANN Frères
 rue de la Chapelle 5 3326

Dame active et sérieuse,
 ayant travaillé sur
 l'échappement au-
 rère, désire avoir petit travail
 d'horlogerie à faire à la
 maison. A défaut, accepterait
 représentation pour maison
 de tissus ou avare. Faire
 offres, par écrit, sous chiffre
 M. R., au Bureau de La
 Sentinelle. 3403

Retards
 Le remède le plus ef-
 ficace est celui de l'Éta-
 blissement VITIS. En-
 voi contre rembourse-
 ment, 4 fr. 50.
 Discretion absolue.
 Etablissement VITIS,
 case 5565, Neuchâtel

Pantouffles
 Assortiment complet en
Pantouffles
 pour DAMES
 MESSIEURS et ENFANTS
 SOCIÉTÉ ANONYME DES GRANDS MAGASINS
GROSCH & GREIFF
 LA CHAUX-DE-FONDS 3463
 Genres divers

— Carvajan, au lieu de regarder dans la rue, terminez donc vos expéditions.
 Le commis secoua son front basané, comme pour en chasser de pénibles pensées, tourna une fois encore vers le jeune homme son visage sombre et menaçant, puis, lentement, il laissa aller la porte, qui retomba avec un bruit de carreaux ébranlés. Honoré toucha ses chevaux et, se tournant vers son domestique, qui était assis, impassible, les bras croisés, sur le siège de derrière:
 — Quelle est donc cette jolie fille? dit-il en affectant un air insouciant.
 — C'est la demoiselle au père Gâtelier, monsieur le marquis. Oh! elle est bien connue dans le pays: elle s'appelle Edile... Mais elle est plus habituellement nommée la belle grainetière...
 — Sage?
 — Oh! monsieur le marquis, tout à fait honnête... Le père a du bien, et elle pourra, si elle a de l'ambition, épouser au moins un huissier.
 — Et ce gars à museau de renard qui était sur le pas de la porte?
 — C'est Carvajan, le garçon de magasin... Un finaud et un robuste ouvrier, qui fait marcher la maison, car le père Gâtelier est plus souvent au cabaret qu'à ses affaires.
 M. de Clairefont fit un signe de tête indiquant qu'il savait tout ce qu'il lui plaisait d'apprendre, et le laquais bien stylé reprit son solennel mutisme.
 Honoré, les jours suivants, repassa par la rue du Marché. Il inventa des prétextes pour s'en aller en ville. Il descendait à pied la côte raide qui conduit de Clairefont à La Neuville, et les bourgeois le rencontraient flânant, sa canne sous le bras, d'un air absorbé. C'étaient des commérages sans fin. Pour quel motif le marquis se promenait-il dans ces rues pavées de cailloux férocés qui brisaient les pieds, quand il avait les allées noisiveuses de son parc? Pour qui venait-il ainsi?
 Carvajan le savait bien, lui qui, du haut d'une lucarne, guettait les marches et les contremarches du jeune homme. Il avait, dès le premier jour, eut l'instinct qu'il en voulait à Edile. Et une haine subite, farouche, implacable s'était allumée dans son cœur. Il s'était senti menacé à la fois dans son intérêt, qui était de succéder à son patron, et dans son bonheur, qui eût été d'épouser cette charmante fille. Et ce plan, soigneusement élaboré depuis dix ans qu'il était entré chez le père Gâtelier, Carvajan le voyait compromis par le caprice d'un grand seigneur.
 Il palissait de rage, en attendant sur le pavé, pendant les heures mortes où tous les habitants étaient enfermés chez eux, accablés par la chaleur, le pas net et audacieux du marquis. Il couvait des vengeances terribles; et, dans son gre-

nier, la tête penchée sur la rue, il ne quittait pas des yeux son ennemi, songeant qu'un mœlon, croulant du haut pignon de la vieille maison, pourrait terminer providentiellement l'aventure. Et, de ses doigts crispés, il labourait inconsciemment la muraille.
 Un jour, un fragment de plâtre, en tombant sur l'épaule du marquis, lui fit lever la tête, et, dans l'ombre de la lucarne, il découvrit une figure éclairée par des yeux de tigre en embuscade. Honoré comprit le danger, et, depuis, il passa sur l'autre trottoir. Il avait reconnu l'homme qui s'était posé, le premier jour, devant lui comme un adversaire.
 Il s'informa et apprit que le commis de Gâtelier était le fils d'un bas officier espagnol entré en France à la suite du roi Joseph, en 1813, et nommé Juan Carvajal. Le Joséphin s'était fixé à La Neuville et y avait vécu pauvrement, en faisant des écritures. Carvajal Juan s'était, dans la prononciation familière des bourgeois du pays, contracté en Carvajan, et le nom ainsi déformé était devenu d'un usage courant. Mais si, de son père, le commis avait hérité un nom francisé, il n'en avait pas été de même pour le tempérament et le caractère. Intelligent, et relativement instruit, de par son origine il se montrait passionné et vindicatif. Il était homme à attendre patiemment pour frapper son ennemi, et, l'instant venu, à l'égorger voluptueusement et sans merci.
 Entré chez Gâtelier à seize ans, Carvajan avait promptement découvert dans le commerce des grains un puissant moyen d'action sur les populations des campagnes. Ambitieux, il ne bornait pas ses desirs à l'édification d'une fortune: il rêvait de se créer une situation importante dans le pays. Avec une grande finesse, il s'était rendu compte de l'évolution sociale qui se faisait en France. Il avait prévu l'avènement de la bourgeoisie. Il voulait être bourgeois, devenir riche, et tenir tout l'arrondissement dans sa main. Le marquis Honoré se heurtait donc à un adversaire redoutable, et ne s'en doutait guère.
 L'assemblée de La Neuville, qui a lieu le jour de la Saint-Firmin, tomba, cette année-là, le dimanche 25 septembre. C'est, dans cette petite ville, une occasion non seulement de se donner du plaisir, mais encore de traiter des affaires.
 Les gros propriétaires et les fermiers du canton viennent à la foire, qui dure quatre jours, et s'y livrent à un important commerce de chevaux, de bestiaux et de céréales. Le père Gâtelier, de tout temps, avait fait ses approvisionnements d'hiver à la Saint-Firmin. Il voyait là les cultivateurs, et, devant une table du café du Commerce, il passait ses marchés à coups de petits verres. Pendant ces trois jours, le grainetier ne dé-

grisait pas et, phénomène particulier, plus il était ivre, et moins il était accommodant. A mesure que sa bouche s'ouvrait, sa bourse se fermait.
 Aussi, on disait, en matière de plaisanterie: Quand le père Gâtelier est arrosé, son vendeur est à sec.
 Le troisième jour, le bonhomme était rond comme une futaille, et ses achats étaient terminés. On le rapportait alors chez lui, et il pouvait cuver en paix toutes les tasses de café et toutes les topettes d'eau-de-vie qu'il avait absorbées.
 Pendant que les vieux faisaient leurs affaires, les jeunes s'occupaient de leur plaisir. Et le bal ne désemplissait pas. C'était alors, sous une tente dressée devant la mairie que les danseurs prenaient leurs ébats. Toute la bourgeoisie de La Neuville y venait, et les grands propriétaires voisins y paraissaient, par une familière condescendance pour leurs fermiers, dont les femmes et les filles rêvaient de cette fête pendant toute l'année. Il était de tradition d'y danser au moins une fois, et Carvajan pensait en frémissant que le jeune marquis allait pouvoir s'approcher d'Edile, l'inviter, lui parler, sans qu'il pût, lui, d'aucune façon intervenir.
 A sa grande surprise, le samedi, premier jour de la fête, Honoré ne parut pas au bal. Il se montra sur la place, causa avec ses fermiers, fut empressé auprès de leurs filles, dépensa de l'argent à toutes les boutiques établies en plein vent, distribua ses acquisitions aux enfants qui se pressaient autour de lui, trouva un mot charmant pour tous, un sourire aimable pour toutes, et se retira en prétextant une violente migraine.
 Edile rit, dansa, se divertit, affectant une liberté d'esprit si grande que Jean, délivré de ses appréhensions, ne se contraignit plus. Il en vint à croire que le caprice du marquis n'avait eu qu'une durée éphémère et que quelque autre fantaisie le lui avait fait oublier. Il reprit de la confiance et se railla lui-même; n'avait-il pas cru son avenir compromis, son bonheur perdu? Il montra une gaieté inaccoutumée.
 Le dimanche, il se livra aux jeux d'adresse préparés pour les jeunes gens, avec l'ardeur passionnée qui lui était naturelle, et gagna plusieurs prix. Le marquis n'avait pas paru de la journée: on le disait malade.
 Carvajan fut, pendant quelques heures, complètement heureux, le cœur élargi, les nerfs vibrants, la voix éclatante. Il dansa, infatigable, et conduisit la fête.
 A minuit, au moment où le bal était dans toute son animation, il chercha Edile pour l'inviter et ne la rencontra pas. Il la demanda à tous les amis du père Gâtelier: Nul ne l'avait vue.
 Les jambes de Carvajan devinrent tremblantes, sa vue se troubla, une horrible palpitation l'étouffa. Il eut le pressentiment qu'il avait été joué et que l'absence du marquis n'était qu'une

feinte. Il courut au café du Commerce et trouva son patron incapable d'assembler deux idées, hors d'état de faire deux pas. Il se précipita vers la rue du Marché, espérant qu'Edile, fatiguée, était rentrée à la maison. Il regarda de loin la façade et la vit toute noire; aucune lumière dans la chambre de la jeune fille. Il entra, monta l'escalier, qui sonna lugubre sous ses pieds, frappa à la porte et n'obtint aucune réponse. Il demeura un instant dans ce silence, égaré, attendant son cœur battre à coups précipités et sourds. Puis, écrasé par son impuissance, il se laissa tomber sur les marches et pleura de rage autant que de chagrin.
 Il resta ainsi longtemps, écoutant au loin la rumeur de la fête, les fanfares amorties de l'orchestre, roulant de terribles projets de vengeance. Puis une idée se fit jour dans son cerveau obscurci par la colère: Edile était peut-être à Clairefont; peut-être était-il temps encore de l'arracher au marquis. Il redescendit avec rapidité et prit à toute course le chemin escarpé du plateau. Il ne mit pas plus d'un quart d'heure à gravir la rude montée et arriva comme un fou à la grille, qu'il trouva ouverte. Une voiture attelée de deux vigoureux postiers stationnait devant le château. Il entendit la portière se fermer avec un claquement qui lui répondit au cœur, et, comme le cocher allait rendre la main à ses chevaux, il se précipita. Dans l'intérieur obscur de la voiture, deux formes confuses s'offrirent à lui: celles d'un homme et d'une femme. Il poussa un rugissement et, saisissant la poignée de la portière, il l'ouvrit en criant:
 — Edile!
 Une exclamation étouffée lui répondit; au même moment une main nerveuse le prit au collet et le jeta en arrière, pendant qu'une voix impérieuse disait:
 — Marchez donc!
 Carvajan comprit que tout allait être fini, que deux tours de roue devaient suffire à mettre entre celle qu'il aimait et lui un abîme infranchissable. Il fit un suprême effort, il s'élança à la tête des chevaux en hurlant:
 — Edile, descendez!... Il en est temps encore... Je ne vous laisserai pas partir.
 Les postiers, cabrés, secouaient avec impatience les gourmettes d'acier de leurs mors. La même voix, agitée par un commencement de colère, reprit:
 — Finissons-en! S'il ne s'éloigne pas, coupez-lui la figure avec votre fouet!
 Le bras du cocher se leva: un sifflement se fit entendre et Carvajan, la joue ensanglantée, la poitrine meurtrie par le timon de la voiture, roula sur le pavé.
 Quand il revint à lui, la cour était sombre et silencieuse, et, comme deux étoiles, s'éloignant